RAPPORT EVALUATION FINALE PROGRAMME DGD 2017-2021

MALI

Auteurs : Oxfam Mali et Oxfam Solidarité Belgique
Consultante externe : Conny Hoitink

Avril 2022

Table des matières

1. Introduction 6
2. Intervention et contexte 7
3. Méthodologie 8
4. Effets et Résultats 10
5. Analyse et interprétation 13
5.1. Efficacité : les effets montrent-ils que le programme à atteint les objectifs et Résultats prévus ? 13
5.2. Impact : quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme ? 16
5.3. Justice de genre : Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ? 20
5.4. Durabilité : les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi? 23
6. Apprentissages et Recommandations 27
6.1. Apprentissages 27
6.2. Recommandations 27
7. ANNEXES 29

Glossaire

AAG	Actions Apprentissage sur le Genre
ACC	Analyse Contextuelle Commune
AOPP	Associations des Organisations Professionnelles Paysannes
CAD-Mali	Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement
CECI	Centre d'Etudes et de Coopération Internationale
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CSC	Cadre Stratégique Commun
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire
DIO	Diagnostics Institutionnels et Organisationnels
DRPIA	Directions Régionales des Productions et Industries Animales
EFA	Exploitations Familiales Agricoles
FAFEL	Forum Africain des Femmes Leaders
FERLAIT	Fédération Régionale des Producteurs de Lait
FNAA	Fonds National d'Appui à l'Agriculture
LDF	Loi domaniale et foncière
LFA	Loi Foncière Agricole
ONAFA	Observatoire National du Foncier Agricole
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PDA	Politique de Développement Agricole du Mali
PNDE	Politique Nationale de développement de l'Elevage du Mali
PFA	Politique Foncière Agricole
PME	Petites et Moyennes Entreprises
SEXAGON	Syndicat des Exploitants Agricoles de l'Office du Niger
SCOOPS K	Coopérative Kotognongontala de N'togonasso
SNVLL	Stratégie Nationale de Valorisation du Lait Local
UMPLB	Union des Mini laiteries et des Producteurs de Lait du Burkina Faso

Résumé exécutif

Le programme DGD 2017-2021 d'Oxfam a été une véritable initiative **d'appui au développement de l'agriculture familiale paysanne au Mali**. En cinq (5) ans d'actions, il a construit une relation de confiance entre des acteurs diversifiés, composés d'organisations paysannes, de mouvements sociaux, de groupes locaux de base, d'organisations féminines, de jeunes, des services techniques de l'Etat, des collectivités décentralisées, des assemblées Régionales, de l'Assemblée Nationale du Mali, du Haut Conseil des collectivités, des Directions Régionales des Productions et Industries Animales (DRPIA), des autorités coutumières et du secteur privé. Il a touché une diversité d'acteurs et d'actrices qui ont été formés et renforcés sur la connaissance de leurs droits, des politiques et lois agricoles, des approches de citoyenneté active, de plaidoyer et d'influence des décideurs locaux et nationaux.

Le programme a impulsé une vraie dynamique de **modernisation de l'agriculture familiale paysanne** en dotant les producteurs femmes et hommes d'équipements innovants tels que les séchoirs et réfrigérateurs à gaz, d'outils et approches innovants tels que la digitalisation, les réseaux sociaux, les plans de marketing, le compte d'exploitation, les techniques modernes de transformation des produits agro-alimentaires et de gestion de petites et moyennes entreprises (PME). Les actions ont permis d'obtenir des changements positifs en termes de **renforcement de capacités des femmes et des jeunes**. La **transformation qualitative des relations hommes-femmes basées sur la complémentarité, l'estime mutuelle et la participation équilibrée à la vie de la famille** constitue un effet obtenu grâce à l'utilisation de la méthodologie Actions Apprentissage sur le Genre (AAG). L'implication soutenue des femmes dans les chaines de valeur lait et soja leur a offert des opportunités économiques avec des **ressources financières propres** renforçant ainsi leur rôle, leur place, leur participation à la prise de décision et leur autonomisation économique et financière.

Au plan institutionnel, les **organisations partenaires et leurs membres ont été renforcés** sur base de plans de renforcement de capacités issus de Diagnostics Institutionnels et Organisationnels (DIO). Cette approche a permis de les doter d'outils de planification stratégique (PS), de Manuel de Procédures de Gestion Administrative et Financière (MPGAF), de plan de marketing, de plan de communication assurant ainsi leur durabilité institutionnelle et organisationnelle.

Au plan politique, la forte contribution du programme à **l'adoption de deux décrets d'application de la Loi Foncière Agricole** (LFA) du Mali constitue un changement structurel majeur donnant ainsi espoir à des millions d'exploitations familiales agricoles d'être **sécurisés sur leurs terres agricoles**.

Ce résumé est le résultat d'une évaluation finale participative mise en place par Oxfam Belgique en collaboration avec Oxfam au Mali. Cette évaluation a été réalisée dans le second semestre de l'année 2021, dernière année d'exécution du programme. Elle a commencé par la formation de l'équipe d'Oxfam Mali sur la méthode utilisée à savoir la récolte des effets (Outcome Harvesting). Les objectifs de cette évaluation finale sont :

- Contrôler l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats du programme pour le Mali ;
- Disposer de nouvelles orientations pour l'amélioration et le renforcement du nouveau cycle de programme 2022-2026 ;
- Générer des apprentissages pour les actions futures.

1. Introduction

L'évaluation finale de la DGD porte sur l'ensemble des résultats et des objectifs spécifiques d'un programme, qu'ils aient été atteints ou non. En ce sens, l'objectif premier de l'évaluation finale est de rendre compte des résultats obtenus par le programme.

Objectif d'évaluation et questions d'apprentissage

L'évaluation finale du programme DGD 2017-2021 au Mali a été réalisée dans le second semestre de l'année 2021, dernière année du programme de cinq années. Elle a commencé par la formation de l'équipe d'Oxfam Mali sur la méthode utilisée dans l'évaluation à savoir la récolte des effets (Outcome Harvesting). Les objectifs de cette évaluation finale sont :

- Contrôler l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats du programme pour le Mali ;
- Disposer de nouvelles orientations pour l'amélioration et le renforcement du nouveau cycle de programme 2022-2026 ;
- Générer des apprentissages pour les actions futures.

Questions d'évaluation

1. Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les objectifs et résultats et les produits prévus dans le programme ?
2. Quels types d'effets inattendus sont produits par le programme ?
3. Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ?
4. Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?
5. Quels sont les principaux enseignements et recommandations pour les programmes futurs ?

2. Intervention et contexte

Au Mali, l'intervention vise à ce que **2000 paysans (ne)s impliqué(e)s dans les chaines de valeur riz, lait et soja obtiennent de l'Etat, des autorités locales et des acteurs du marché des conditions et politiques agricoles qui leurs sont favorables**. Il s'appuie pour y parvenir sur l'atteinte de 4 résultats complémentaires qui opérationnalisent la théorie de changement : (1) 2000 paysan(ne)s sont davantage conscients de leurs droits et mieux outillés pour les défendre (politiques nationales, lois et décrets d'application agricoles, foncier, chaine de valeur, filières agricoles, et genre) ; (2) 740 paysan(ne)s mettent en œuvre des innovations et modèles alternatifs crédibles de production, de transformation/conservation et de commercialisation du soja et du lait ; (3) 6 partenaires (AOPP, CAD-Mali, CNOP, SCOOPS K, SEXAGON et FERLAIT) mettent en place des stratégies d'influence en direction des décideurs locaux, régionaux et nationaux en prenant en compte les droits et intérêts des femmes et des jeunes et (4) 6 partenaires du programme renforcent leur fonctionnement interne, développent leurs capacités organisationnelles dans le but de renforcer le pouvoir d'agir de leurs groupes locaux, en particulier les femmes. L'intervention implique directement 6 partenaires, organisations de la société civile et organisations paysannes aux niveaux local et national. 3 parties prenantes (Gender@Work, Oxfam au Mali et Oxfam Grande Bretagne) ont été impliqués et dont les actions concourent directement à l'intervention.

Au Mali, les **femmes** constituent un groupe social particulièrement défavorisé à tous les niveaux. La société malienne se caractérise par un statut faible de la femme. Leur non -participation à la prise de décisions dans les familles et dans les communautés, leur non -participation à la gestion des ressources financières et matérielles constituent un frein à leur émancipation. Leur apport à l'économie n'est pas reconnu par les chefs de familles et les responsables communautaires. Dans le secteur de l'agriculture, elles sont présentes tout au long de la chaîne, mais ne disposent pas de la reconnaissance ni des moyens nécessaires pour améliorer leur situation économique (manque d'accès, de contrôle et de propriété de la terre et des moyens de production, pas d'accès aux crédits, etc.). Leur rôle est peu valorisé et n'est souvent pas comptabilisé. Les femmes s'investissent principalement dans les cultures vivrières et maraîchères destinées à la subsistance de la famille. Le défi de la sécurité alimentaire ne peut s'envisager sans compter sur leur contribution à la production alimentaire, et sans permettre aux femmes de renforcer leur contrôle dans l'affectation et la gestion des ressources qu'elles génèrent. A partir de 2017, le pays a connu une dégradation plus poussée du contexte sécuritaire qui se manifeste par une augmentation significative des conflits due à la présence des groupes armés surtout dans les parties nord et centre du pays. La situation d'insécurité a été encore plus marquée en zone Office du Niger où intervient le programme, dans cette zone il y'a eu des incendies de champs et des récoltes, des assassinats de leaders communautaires forçant ainsi les populations particulièrement les femmes et enfants à quitter leurs villages pour devenir des personnes déplacées internes (PDI). A tous ces facteurs, il faut aussi ajouter, la crise sanitaire Covid 19 qui a fait son apparition en mars 2020 limitant les activités du programme dans toutes les zones d'intervention.

L'agriculture familiale est une source d'emplois considérable pour les jeunes qui vont entrer sur le marché du travail. Son renforcement permet de maintenir la vitalité économique rurale et d'entraver l'exode vers les villes. Faute de moyens permettant une vie décente, de nombreux jeunes quittent le monde agricole et viennent s'ajouter à la masse de personnes sans emploi des zones urbaines. Il est dès lors important pour l'ensemble de l'économie que la paysannerie ait des revenus qui augmentent (source ACC – page 29).

Les exploitations familiales agricoles sont pauvres et en insécurité alimentaire chronique car elles n'ont pas ou **peu accès** aux moyens de production, les techniques et technologies de transformation utilisées sont assez rudimentaires, peu adaptées, leurs produits sont peu compétitifs et valorisés, leurs capacités de résilience, d'accès et de connexion aux marchés sont assez limitées.

Le travail vise à développer le potentiel de changement et de création de richesse de la population cible qui vit dans un contexte de vulnérabilité maitrisable. Cet axe se focalise sur des activités créant de la valeur ajoutée à la production dans une approche filière qui va de la production à la commercialisation et la transformation. Cette approche s'inscrit dans le soutien à l'Agriculture Familiale en visant à améliorer et à sécuriser les conditions qui garantissent sa modernisation : (1) conditions d'attribution et de transaction des **terres** agricoles, (2) conditions de soutien à des **modèles de production** intensifs, agro écologiques, productifs, autonomes, socialement et environnementalement responsables, et résilients, et (3) conditions de **développement des chaînes de valeurs** et de transaction des produits agricoles.

Le programme vise à (Cible Stratégique 1 du CSC) « soutenir l'émergence d'un secteur agricole performant basé sur l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs/trices et des éleveurs/éleveuses, l'agriculture familiale et le respect de l'environnement, en mettant l'accent sur le rôle économique des femmes et des jeunes en zones rurales et périurbaines».

3. Méthodologie

Approche

La méthodologie utilisée pour cette évaluation est la **récolte des effets** (Outcome Harvesting), un outil fortement participatif axé sur l'utilisation des informations générées par l'évaluation. Il permet aux équipes d'évaluation, aux pouvoirs subsidiants et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner un sens aux effets qu'ils ont influencé lorsque les relations de cause à effet sont inconnues ou partielles. Contrairement à certaines méthodes d'évaluation, la récolte des effets ne mesure pas le progrès vers des effets ou des objectifs prédéterminés, mais recueille plutôt des preuves de ce qui a été réalisé et travaille à rebours pour déterminer si et comment le projet ou l'intervention a contribué au changement.

L'approche de la récolte des effets comprend plusieurs étapes :

- Concevoir la récolte (plan d'évaluation)
- Consulter la documentation et formuler les effets provisoires
- S'engager avec les parties prenantes
- Corroborer les effets
- Analyser et interpréter les effets
- Soutenir l'utilisation des résultats

La concrétisation de cette approche de récolte des effets a commencé par l'élaboration d'un plan d'évaluation pour le Mali suite à un atelier virtuel animé par une consultante externe à l'intention des équipes des trois pays (Burkina Faso, Mali et RDC). Après le plan d'évaluation, a eu lieu la formation des équipes pays sur la tenue et le contenu des ateliers de récolte des effets. Cette formation fut animée par une consultante externe engagée par Oxfam Solidarité.

Une fois outillée, l'équipe du Mali a tenu en novembre 2021 à Bamako son atelier de récolte des effets du 14 au 16 septembre 2021 qui a réuni une grande diversité de 40 acteurs dont 9 actrices composés des services techniques de l'Etat, des maires, des conseillers communaux, des agents de projets de développement, des associations/organisations de femmes, des associations/organisations de jeunes, des associations/organisations de consommateurs, des représentants d'organisations partenaires et des membres de l'équipe d'Oxfam. L'atelier a été suivi à distance par l'évaluatrice d'Oxfam Solidarité qui y présenta un résumé introductif sur l'approche de récolte des effets. Quarante (40) effets au total furent récoltés, amendés, corrigés et finalisés suite à des échanges allers/retours entre l'équipe Oxfam Mali, l'OBE et la consultante.

Un document d'analyse et d'interprétation des effets fut préparé par l'évaluatrice sur base des effets finalisés. Ce document et les effets finalisés furent partagés avec les 45 participant.e.s à l'atelier bilan 2021 (20 au 23/12/21) pour nourrir les échanges lors de la session d'analyse et d'interprétation des effets tenue le dernier jour de l'atelier. Pour cette évaluation, nous avons décidé de l'organiser en interne, avec l'appui et la validation de la méthodologie par une conseillère externe, spécialisée dans la méthode Récolte des Effets.

Effets collectés et corroborés

Au total quarante (40) effets ont été collectés à l'occasion de l'atelier ayant réuni les partenaires. La liste complète des 40 déclarations d'effets c'est-à-dire l'effet, son importance et la contribution d'Oxfam et partenaire à l'effet[1] se trouve en annexe 1 du rapport. Huit (8) effets sur 40 ont été corroborés, ce qui correspond exactement à 20% du total des effets. L'objectif principal de la corroboration était de renforcer la redevabilité de la récolte. Les effets corroborés ont été choisis par les équipes Oxfam Mali et Oxfam Belgique sur la base des critères suivants : leur importance, notamment à la lumière de l'efficacité ; de la durabilité et de la transformation des dynamiques de genre ; les contributions les plus élevées ; les effets sur lesquels nous avons un doute et les effets sur lesquels nous voulons en savoir plus. Les corroborateurs sont des personnes externes, totalement indépendantes du programme DGD, d'Oxfam au Mali et des organisations partenaires, qui ont quand même la connaissance du programme et qui ont une certaine autorité.

Les limitations de l'évaluation

En ce qui concerne l'**efficacité**, la récolte n'a pas permis d'embrasser tous les changements induits par le programme, d'autant plus que les effets se trouvent majoritairement dans la sphère d'influence, et non la sphère de contrôle. L'analyse et l'interprétation se sont par conséquent également basées sur les informations disponibles dans les documents de rapportage du programme.

A propos de l'**impact**, un effet négatif a été identifié par les équipes d'évaluation durant les moments d'analyse et d'interprétation, il a donc été mentionné dans le narratif, mais on ne le trouvera pas dans les déclarations d'effet en annexe.

[1] Une déclaration d'effet comprend 3 parties : l'effet (le changement de comportement observable), l'importance de l'effet (pourquoi ce changement est-il important dans ce contexte particulier), et la contribution à l'effet (quelles activités ou actions d'Oxfam et de ses partenaires, seuls ou avec d'autres, ont contribué au changement).

4. Effets et Résultats

Au total, nous avons collecté 40 effets. La liste complète des 40 déclarations d'effets se trouve en annexe 1 du rapport.

Des leaders paysans et militants de droits sont formés et outillés

En cinq (5) ans, quatre mille neuf cent cinquante-huit (4958) leaders paysans dont 1776 soit 35,82% de femmes membres des groupes de base et des organisations faitières nationales participent activement à la vie de leurs organisations, de leurs familles et de leurs communautés, à la gouvernance des affaires publiques au niveau des collectivités décentralisées. Le programme a fortement contribué à renforcer la participation des fédérations et unions nationales, CNOP et de l'AOPP, au comité national de pilotage du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA). Tous ces leaders paysans et paysannes ont acquis de bonnes connaissances sur leurs droits en matière de politiques et lois agricoles nationales, en marketing, en normes de qualité, en techniques modernes de transformation des produits agroalimentaires etc.

Les femmes de SCOOPS K ont acquis plus de confiance et de crédibilité auprès des autorités de la commune de N'Togonasso et des Régions de Koutiala et de Sikasso à cause de la qualité de leur contribution aux actions locales et régionales de développement. Ce qui a d'ailleurs entrainé leur forte implication dans l'animation des Assises Nationales de Refondation (ANR) du Mali, une sorte de consultation des populations maliennes par le gouvernement de transition, qui se sont tenues au niveau local (communes, cercles, régions) en octobre et novembre 2021 et au niveau national en début décembre 2021 (#…...). C'est le cas de la Présidente de SCOOPS K qui a été choisie par les autorités pour représenter la Région de Koutiala aux assises nationales à Bamako. **Le secteur privé est promu dans la chaine de valeur lait**

Du point de vue contribution à la promotion du secteur privé, le programme a renforcé les **capacités de négociation de la Fédération Régionale des Producteurs de Lait** (FERLAIT) de Sikasso qui a noué une relation de collaboration avec l'Usine privée de lait appelée « IKANONO » en bambara qui signifie « *ton lait* » en français. Cette usine a été financée par la Coopération Suisse et implantée à Sikasso pour exploiter le potentiel énorme de production de la FERLAIT. Ainsi sur base de la collaboration avec FERLAIT, IKANONO est fourni en lait local par la coopérative des producteurs de DEH, membre de FERLAIT. IKANONO offre à la population de Sikasso et du Mali, une gamme diversifiée de produits à base de lait local : lait frais, lait caillé, Yahourt de proximité et dans des emballages adaptés et accessibles. L'usine est en train d'établir des relations commerciales avec des distributeurs privés dans plusieurs grandes villes du Mali. En plus de Sikasso, IKANONO a actuellement des points de distribution à Bamako, Ségou, Koutiala etc. qui mettent à la disposition des populations des produits laitiers locaux accessibles.

Même si cette collaboration avec FERLAIT est encore à parfaire afin de mieux valoriser les intérêts des paysannes et paysans producteurs de lait et établir l'équilibre dans les rapports de force entre les producteur et l'usine, elle constitue un exemple concret de promotion du secteur privé.

Dans le cadre de la campagne de promotion et de défense « Mon lait est local », la Plateforme Régionale AFO d'Oxfam International a institué un concours à l'occasion du Forum Africain des Femmes Leaders (FAFEL) tenu en mars 2019 à Ouagadougou pour primer la **meilleure entreprise privée valorisant le lait local** dans les six (6) pays engagés dans la campagne à savoir le Burkina Faso, le Sénégal, le Tchad, le Mali, la Mauritanie, le Niger. La lauréate de ce concours a été la candidate du Mali en la personne de Alima DIALLO, femme entrepreneure dont l'entreprise de lait local est basée à Mopti la cinquième région administrative du Mali. Le prix du concours a été d'un montant de 762,25 euros soit 500.000f cfa. La remise du prix a eu lieu en 2919 au siège d'Oxfam au Mali où Alima DIALLO a reçu des mains du Directeur Pays d'Oxfam Mali le chèque des Cinq Cent Mille (500.000f cfa). Ce prix a été un symbole fort de reconnaissance du travail des femmes entrepreneuses et du rôle déterminant du secteur privé dans la valorisation du lait local.

La deuxième édition de ce concours a été organisée en 2020 au niveau national par la Coordination nationale « Mon lait est local » avec l'attribution des prix à trois petites entreprises valorisant le lait

local. Le premier prix d'un montant de 762,25 euros (500.000f cfa) a été remporté par la mini laiterie de Kassela, le deuxième d'un montant de 457,34 euros soit 300.000f cfa a été remporté par la mini laiterie de Tienfala et le troisième d'un montant de 305 euros soit 200.000f cfa a été remporté par la mini laiterie de Nèguèla. Les prix ont été remis par Oumou Sangaré et les membres de la coalition nationale à l'occasion du Festival International du Wassoulou organisé en mars 2020 par Oumou Sangaré Ambassadrice Internationale de bonne volonté et marraine de la campagne « Mon lait est local ». Les prix sont certes modestes mais pleins de signification pour le soutien financier du programme DGD aux petites et moyennes entreprises comme moteur du développement.

L'adhésion des autorités du Mali et de la CEDEAO au lait local acquise

Du point de vue de la valorisation du lait local, le programme DGD 2017-2021 a fortement contribué à assurer **l'adhésion des plus hautes autorités du Mali et de la CEDEAO à la promotion et à la défense du lait local**. Cette adhésion a été acquise suite aux actions de plaidoyer/influence menées dans le cadre de la campagne « Mon lait est local ». La coalition nationale « Mon lait est local » a réuni une vingtaine d'organisations maliennes engagées dans la campagne de défense et de promotion du lait local et menant une synergie d'actions concertées en direction des décideurs nationaux et régionaux. Ainsi l'adhésion des autorisées du Mali s'est matérialisée par la signature en août 2019 par Son Excellence Mme le Ministre de l'Elevage et de la Pêche du Mali de la pétition en faveur de la promotion et de la défense du lait local. A cela il faut ajouter la signature du Président du Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) et celle de ses membres en faveur de la promotion et de la défense du lait local. **La signature du ministre fut un évènement historique au siège du Ministère** devant les membres du cabinet et de la coalition nationale « Mon lait est local ».

L'ensemble des signatures collectées au Mali et dans les autres pays de la campagne a permis d'alimenter le plaidoyer en direction de la CEDEAO dans le cadre de l'Offensive lait aboutissant ainsi à **l'obtention du Programme Prioritaire d'Investissement (PPI) dans le secteur du lait** pour l'ensemble des pays de l'espace.

La campagne « Mon lait est local » a été l'opportunité de la mise en relation des producteur.rice.s de lait du Mali avec ceux et celles de la Belgique et du Burkina Faso. Ce qui aboutit à plusieurs actions conjointes de plaidoyer développées par la Campagne « N'exportons pas nos problèmes » et la campagne « Mon lait est local » en direction de la Commission de l'Union Européenne.

Une marque de commercialisation du lait local est créée au Mali

Sur appui et accompagnement de leurs homologues de la Belgique et du Burkina Faso, les acteurs.rices de la coalition nationale « Mon lait est local » à travers la laiterie de Kassela membre de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait du Mali (FENALAIT) ont créé une **marque de commercialisation intitulée FAIR MALI**. Cette marque de commercialisation portée par le projet de lait équitable est à l'image des expériences similaires développées en Belgique Fairbel et au Burkina Faso Fair Faso mise en place par l'Union des Mini laiteries et des Producteurs de Lait du Burkina Faso (UMPLB). Ce projet de lait équitable financé à hauteur de Cinquante Mille (50.000) euros est piloté par la Coopérative Bagan Yiriwa Ton de Kassela où l'unité de transformation/conditionnement du lait local est en cours de modernisation avec des équipements neufs et une approche innovante de valorisation du lait local. Cette expérience est le fruit de la synergie développée durant le programme DGD 2017-2021 par Oxfam et VSF Belgique qui étaient tous les deux engagés dans la campagne régionale « *Mon lait est local* ». Le projet bénéficie du soutien financier d'Oxfam, de SOS FAIM, de ENABEL et d'autres partenaires tous engagés dans la valorisation du lait local au bénéfice des agro-éleveurs et leurs Exploitations Familiales Agricoles (EFA). Un cahier des charges et une charte qualité seront élaborés et validés et dont le respect par l'ensemble des coopératives membres permettra de garantir la qualité du lait local commercialisé et d'assurer sa compétitivité.

L'image du lait local est portée plus haut

La Coalition nationale « *Mon lait est local* » a acquis **l'adhésion de l'artiste internationale malienne** Oumou SANGARE qui a accepté avec plaisir de défendre et promouvoir le lait local. Ainsi elle a été choisie comme marraine de la campagne tant au niveau du Mali qu'au niveau régional

ouest africain. Son choix a été un symbole fort lié à son ethnie peulh qui est culturellement reconnue comme propriétaire du lait local au Mali. Elle a dédié une chanson au lait local et réalisé deux vidéos largement publiées sur le lait local dans les six pays à l'occasion de la célébration du 08 mars 2019.

Le programme DGD 2017-2021: un exemple de collaboration multi-acteurs et d'apprentissages communs

En cinq années, les organisations partenaires ont toujours invité les représentants des autorités locales, des services techniques de l'Etat, des collectivités décentralisées et d'autres OSC à prendre part aux sessions de formation et autres ateliers-débats qu'ils ont organisé. Ce qui a été une bonne opportunité à tous ces acteurs de se former sur les politiques et lois agricoles nationales telles que la LFA, le FNAA, la PDA, la SNVLL, la PNDE. Les personnes formées au niveau chaque structure sont des relais pour assurer le partage des connaissances acquises contribuant ainsi à une large diffusion de toutes ces politiques assez peu connues jusqu'à présent.

5. Analyse et interprétation

Après les ateliers de récolte et la finalisation des déclarations d'effet, ces derniers ont été catégorisés selon différents critères relatifs aux questions d'évaluation:

- Leur contribution à l'OS et aux résultats du programme DGD 17-21,
- Leur importance pour les partenaires,
- L'importance de la contribution d'Oxfam et de ses partenaires à la réalisation de l'effet,
- Le type d'acteurs sociaux touchés (la personnes ou organisations ayant changé de comportement,
- Les effets planifiés (attendus) par le programme ou non planifiés (inattendus),
- Les effets démontrant un ou plusieurs critères pour la justice de genre,
- Les effets montrant un ou plusieurs critères de durabilité.

Pour les critères de **genres**, les catégories suivantes ont été établies, avec une distinction des niveaux individuel, communautaire, organisationnel et étatique :

- Renforcement des capacités des femmes;
- Changements de représentations sociales et changements de pratiques spécifiques favorables aux femmes ;
- Renforcement du pouvoir d'influence des femmes et relais de leurs besoins spécifiques ;
- Renforcement du pouvoir de décision des femmes ;
- Renforcement du pouvoir économique des femmes ;
- Changements structurels (cadres, règles, lois…) favorables aux femmes.

Pour les critères de **durabilité**, nous avons repris du programme la typologie suivante :

- Durabilité **technique** : renforcement de capacités, GAL ;
- Durabilité **financière** : gestion, entreprenariat, ressources économiques ;
- Durabilité **sociale** : révolution des représentations collectives et nouvelles collaborations ;

- Durabilité **environnementale**: consommation et production durable, circuits courts, pratiques résilientes ;
- Durabilité **institutionnelle** : changements structurels (cadres, règles, lois…) plus durables.

Cette analyse a été formalisée par différents type de schémas qui ont servi de base de discussion aux ateliers d'interprétation des effets et de réponses aux questions d'évaluation menés avec les partenaires. Ces cadres sont repris ci-après.

5.1. Efficacité : les effets montrent-ils que le programme a atteint les objectifs et Résultats prévus ?

Comme mentionné plus haut, les données issues de la récolte des effets ont été croisées avec celles du rapportage. D'une part parce que les effets récoltés apparaissent plus dans la sphère d'influence du programme, et d'autre part parce que les données des effets sont souvent plus qualitatives que quantitatives.

Effets contribuant à l'atteinte de l'objectif spécifique :

La forte contribution du programme à **l'adoption le 04 avril 2018 par le gouvernement du Mali de deux décrets d'application de la Loi Foncière Agricole (LFA)**, il s'agit du décret fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission foncière villageoise ou de fraction et celui fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Observatoire National du

Foncier Agricole (ONAFA). A cela il faut ajouter, l'adoption le 11 mars 2020 en conseil des ministres du projet de Code domaniale et foncier et celle de la loi domaniale et foncière (LDF) par le gouvernement de transition par l'ordonnance n°2020-014/PT-RM du 24 décembre 2020. Tout ceci constitue des changements structurels majeurs donnant ainsi espoir à des millions d'exploitations familiales agricoles d'être **sécurisés sur leurs terres agricoles**.

Encadré 1 – Contribution des effets aux résultats du programme

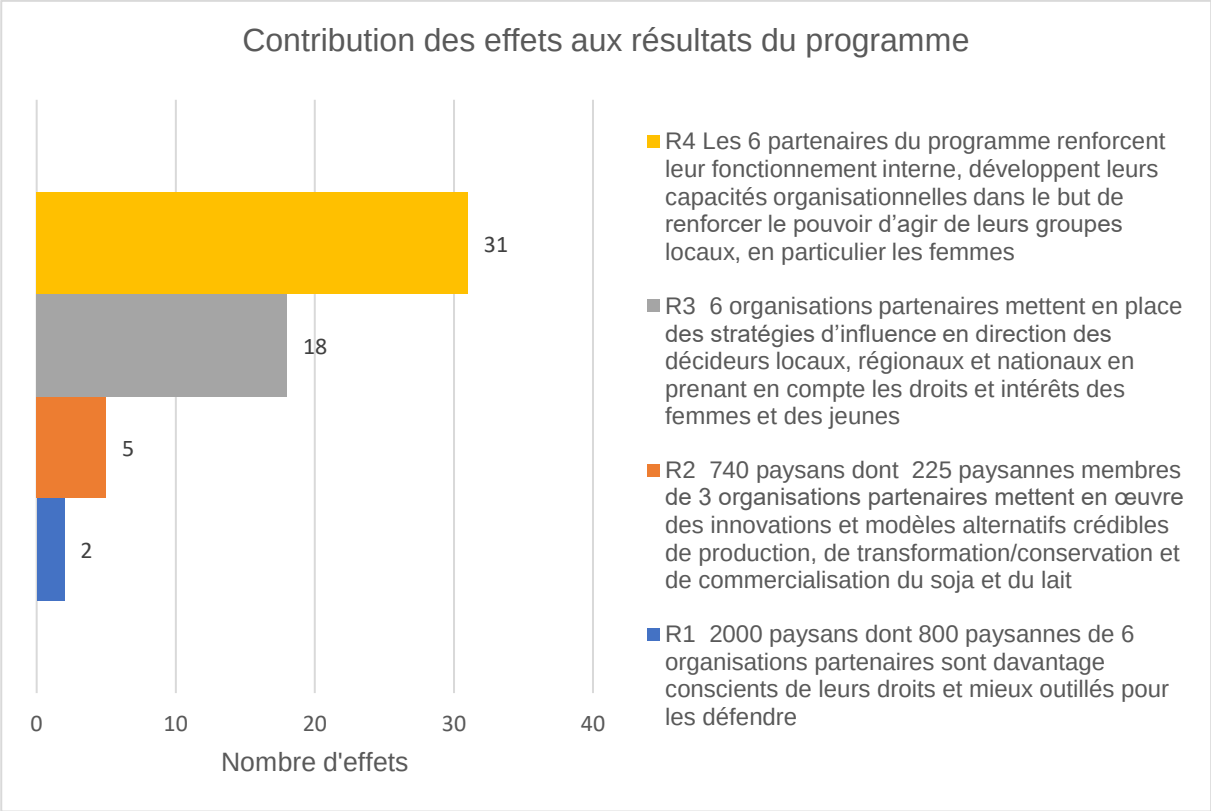

31 effets récoltés correspondent au résultat 4. Ceci parce que ce résultat est transversal dans le programme. Le résultat apparait autant dans les effets mêmes que dans la contribution d'Oxfam à travers le renforcement des compétences des partenaires.

Les effets liés au potentiel de l'outil GAL relatifs au résultat 1

A l'occasion du bilan du processus AAG fin août 2021 à Ségou, l'ensemble des partenaires y compris les membres de la Coalition « Mon lait est local » et les autorités régionales de Ségou, ont trouvé que l'outil GAL est innovant avec une méthode d'apprentissage basée sur le rire et le divertissement qui sont plus indiqués pour des personnes ne sachant pas lire et écrire le français.

La dynamique des équipes de changement de 5 personnes par partenaire a été déterminante dans l'institutionnalisation du genre au sein des organisations partenaires. Elle a permis de systématiser l'inscription de point sur le genre à l'agenda de toutes les réunions au sein des organisations. Les échanges sur les relations hommes-femmes ne sont plus perçus comme un sujet qui fâche mais comme un sujet qui renforce la confiance et l'estime entre les deux. Le processus lui-même a été jugé comme une expérience à reprendre et à élargir avec l'implication de nouvelles organisations féminines et mixtes mais aussi et surtout la mise en place des équipes de changement dans les communautés bénéficiaires. La formation des facilitateurs en genre (FFG) a été une véritable opportunité et une référence de renforcement de capacités individuelles pour les facilitateurs/facilitatrices et leurs structures. L'attestation de formation signée par Oxfam et Gender At Work et offerte à chacun des facilitateurs fut une évidence crédible dans leurs dossiers personnels. C'est ainsi la formation a assuré la promotion socio-professionnelle de trois femmes

participantes, toutes membres des organisations alliées des partenaires du programme. Il s'agit de Manchata Coulibaly qui fut recrutée en 2020 comme responsable genre du Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) ONG du Canada puis en 2021 responsable genre de l'ONG Néerlandaise SNV. La même année 2021, Barakissa Dembélé fut recrutée comme responsable Genre par CECI Canada pour remplacer Machata partie à SNV. Cette année 2022 Charlotte Sama membre de l'équipe de changement de l'AOPP et facilitatrice genre vient d'être recrutée sur un projet de Lux Développement (Coopération luxembourgeoise), elle sera basée chez elle en zone Office du Niger et s'occupera de deux communes couvertes aussi par le Sexagon son organisation de base et partenaire sur DGD22-26.

Encadré 2 – Effets organisés par acteurs sociaux touchés

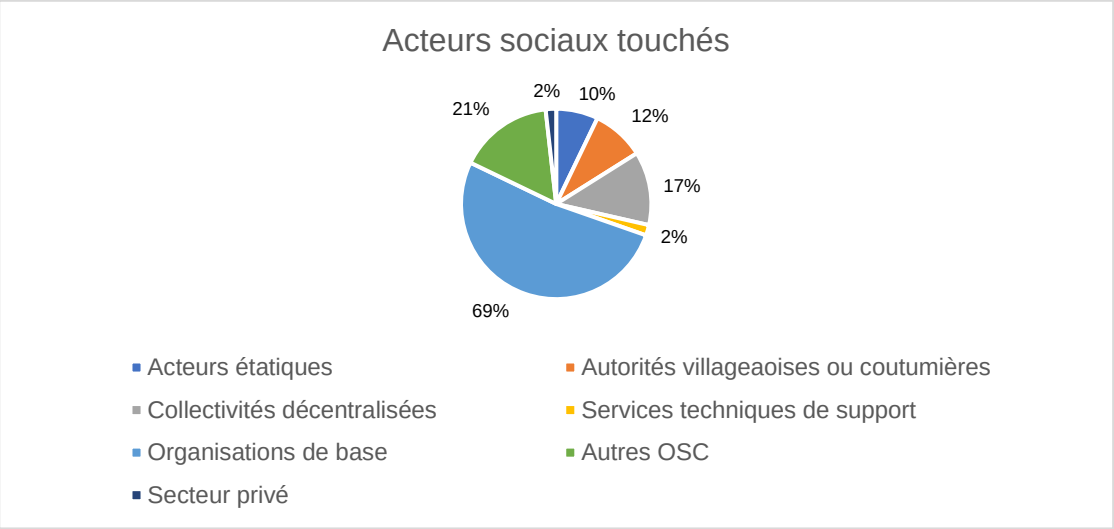

Les acteurs les plus touchés par les effets sont les organisations de base (69% des effets) et les OSC (21%). Les individus faisant partie des organisations de base ont été inclus dans la catégorie organisations de base.

Encadré 3 – Effets organisés par importance

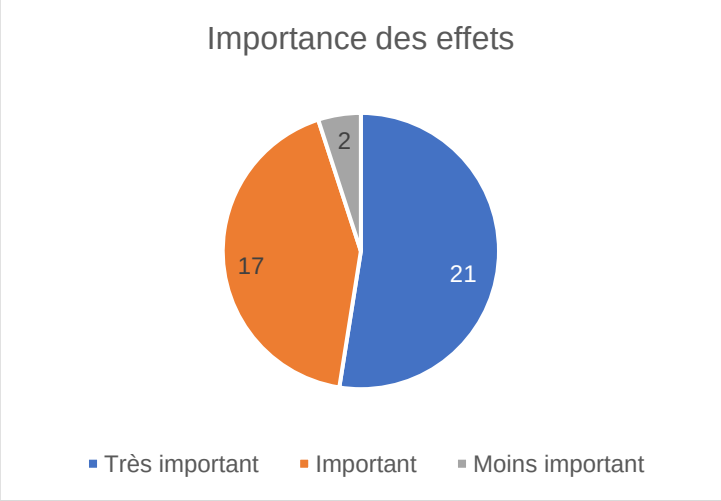

38 effets sur 40 ont été jugés très importants ou importants.

En ce qui concerne les effets attendus considérés comme très importants, les caractéristiques suivantes ont été relevées :

- Les premières fois : que des députés signent un accord de positionnement [1], que des femmes défendent leurs besoins face une assemblée d'hommes [13]

- Les succès d'action de plaidoyer de grande envergure envers l'État [2, 5, 33, 36]
- De nouvelles pratiques culturales, d'élevage, d'hygiène, de gestion [9,10,11, 17, 24]
- De nouvelles synergies [16]
- La participation accrue de femmes des processus d'élection [32].

Contribution d'Oxfam et de ses partenaires

Encadré 4 – Effets organisés par importance de la contribution d'Oxfam et de ses partenaires

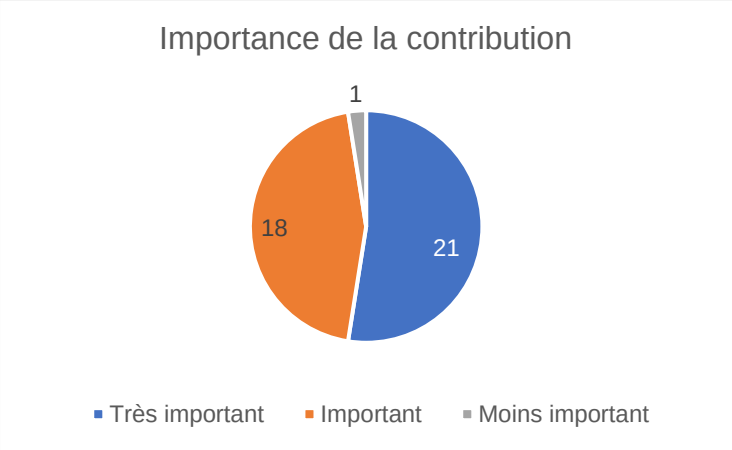

De manière générale, à l'importance de l'effet correspond l'importance de la contribution d'Oxfam. On notera cependant que pour un des effets récoltés [25], la contribution d'Oxfam a été jugée moins importante, mais l'effet jugé important car il est exemplatif de changements similaires survenus pour d'autres femmes touchées par le programme : « Depuis 2019, la trésorière de la SCOOPS-K basée à N'Togonasso, gère les dépenses de sa famille et prend des décisions sur l'allocation des frais sanitaires, de scolarisation, ainsi que des coûts liés à l'exploitation familiale agricole ».

En ce qui concerne la contribution d'Oxfam, elle porte principalement sur les points suivants[2] :

- Promotion des échanges en faveur de la défense du lait local à travers la campagne et la coalition nationale « Mon lait est local »,
- Formation et renforcement des capacités des partenaires sur les changements climatiques et l'agro- écologie paysanne ;
- Facilitation des échanges entre les partenaires et les institutions de la République, particulièrement les députés de l'Assemblée Nationale du Mali ;
- Renforcement des capacités des partenaires sur les politiques et lois nationales.

Le programme a renforcé les capacités institutionnelles et organisationnelles des partenaires

Les effets de renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles ont principalement concerné la programmation et la planification stratégique. La Ferlait a acquis des expériences concrètes avec la réalisation de son plan stratégique, son plan de suivi-évaluation, une analyse concrète de la chaine de valeur lait local dans la Région de Sikasso, elle a acquis un siège qui a renforcé sa visibilité mais aussi offert un espace de travail et de réunions à ses membres, elle a aussi acquis sa plateforme digitale de partage des informations entre ses membres. L'AOPP a acquis une expérience concrète avec la capitalisation des expériences de sa commission céréale, son plan de suivi-évaluation. La SCOOPS K a acquis son Manuel de Procédure de Gestion Administrative et Financière (MGAF), une équipe de coordination composée d'un coordinateur et

[2] Voir en annexe 1 le détail des déclarations d'effets.

d'un responsable administratif et financier, un plan d'affaires/marketing, un plan stratégique définissant sa vision et ses missions pour les dix prochaines années, un point de vente des produits à base de soja dans la ville de Koutiala et un siège qui a renforcé sa visibilité et sa crédibilité vis-à-vis des services techniques de l'Etat, des Collectivités décentralisées et des autres acteurs. La CAD-Mali a acquis un plan de communication, un plan d'autonomisation, un site web qui renforce sa visibilité, elle s'est dotée d'une politique genre qui matérialise sa vision sur la question des relations hommes-femmes dans le processus de développement. La CNOP a acquis son plan de communication, sa stratégie de prise en compte de l'environnement dans les actions de ses membres. Le Sexagon a acquis son plan d'autonomisation, son plan de suivi-évaluation, elle s'est dotée d'outils de gestion administrative et financière.

5.2. Impact : quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme ?

A côté des effets attendus, c'est-à-dire planifiés dans le cadre logique, nous avons aussi récoltés dix-sept effets inattendus mais qui contribuent aux résultats du programme. La diffusion est assez équilibrée contrairement à la répartition des effets attendus, avec 5 effets qui contribuent au résultat 1 ; 5 au R2 ; 4 au R3 et 6 au R4.

Cadre 5 – effets inattendus et leurs relations avec les résultats du programme

#	Partenaire	Effet	R1	R2	R3	R4
4	CAD- MALI	En janvier 2021, Mme Rokia Traoré devient membre de la chambre locale d'agriculture de la commune de Nossombougou et relaye dans cet espace les préoccupations et besoins des femmes de sa commune.	**x**			
6	CAD- MALI	Depuis 2019, le Directeur général de l'office des périmètres irrigués (OPIB) de Baguinéda fait participer les organisations paysannes constituées d'hommes et de femmes aux rencontres stratégiques pour l'élaboration des Plans de Campagne Agricole.			**x**	
7	CAD- MALI	En 2018, Mme Maïmouna Konaré est élue au bureau communal des jeunes de la commune de Nonkon.	**x**			
8	FERLAIT	Depuis 2018, le Projet d'Appui aux Filières Agropastorales (PAFA) assure la prise en charge du comptable de FERLAIT.				**x**
15	SEXAGON	Depuis janvier 2021, les femmes de l'association OYALE de Koyan koura soutiennent financièrement 5 familles vulnérables à raison de 50.000 FCFA à par famille.				**x**
20	SCOOPS-K	Depuis 2018, l'aire de santé de N'Togonasso (composé de 5 villages soit 12 910 habitants) utilise la farine nutritionnelle produite par les femmes de la SCOOPS-K pour lutter contre la Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et le suivi des EX- MAS (Malnutrition Aiguë Sévère).		**x**		

21	SCOOPS-K	Depuis février 2021, certaines familles des villages hors aire de santé de N'Togonassa (Kaziansso, Mougouyirani, Wara, Nadiasso, Pakasso) et hors district sanitaire de Koutiala (Kimparana, Moribila, Kassorola, Kiffosso), viennent s'approvisionner en farine nutritionnelle au CSCOM de N'Togonasso comme aliment de complément pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les personnes âgées.		x		
23	SCOOPS-K	En avril 2017, 5 chefs de villages, 5 représentants des CPCV (Coopératives des Producteurs de Coton et Vivriers) et 5 femmes leaders de la commune de N'Togonasso, ont signé un protocole d'accord, entériné par le maire sur l'allocation de 2 ha de terre à 8 femmes de la commune.			x	x
25	SCOOPS-K	Depuis 2019, Amy GOITA, trésorière de la SCOOPS-K basée à N'Togonasso, gère les dépenses de sa famille et prend des décisions sur l'allocation des frais sanitaires, de scolarisation, ainsi que des couts liés à l'exploitation familiale agricole.	x			
26	SCOOPS-K	En janvier 2020, les membres du Comité de Gestion de l'Association de Santé Communautaire (ASACO) de N'Togonasso ont élu Salimata GOITA, membre de la SCOOPS-K, au poste de trésorière générale.	x			
29	AOPP	En 2019, Mr Sidy Mohamed Guédraogo, Mme Azèta Belem et 180 femmes de la commune de Kolongo ont construit une couveuse en banco avec une lampe tempête comme source de chaleur.		x		x
30	AOPP	Depuis 2021, les membres de l'Association Femmes Solidaires de la commune de Kolongo plantent un arbre à chaque baptême au nom du nouveau-né.				x
35	CNOP	Depuis la campagne agricole de 2021, les maraîchers de Ségou et Koulikoro utilisent les fertilisants naturels pour leur production.		x		
37	CNOP	En 2021, les points de vente de produits agro- écologiques fonctionnent à Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.		x		
38	CNOP	En 2021, les maraîchers de Ségou, Koulikoro et du district de Bamako écoulent mieux leur production grâce à une communication innovante basée sur la vente directe par abonnement			x	
39	CNOP	En 2021, les producteurs ont un accès plus facile aux fertilisants et produits de traitements naturels à Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.	x			
40	CNOP	Depuis 2021, les membres de la plateforme nationale agroécologique se réunissent régulièrement à Bamako pour promouvoir des produits agro- écologiques, atténuer les effets et s'adapter aux changements climatiques.			x	x

La plupart des effets sont considérés positifs, mais un effet, apparu pendant la phase d'analyse et d'interprétation, est considéré comme négatif.

Effet inattendu négatif

La dynamique de promotion et de défense du lait local à travers la campagne « Mon lait est local » portée par la Coalition nationale, a **créé des divergences entre les acteurs du lait local**. Ce qui a entrainé une exacerbation du conflit interne de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait du Mali (FENALAIT) avec la création en 2020 d'une organisation dissidente dénommée CONFENALAIT. Les deux organisations se disputent la paternité du nom FENALAIT créant ainsi une forte mésentente entre deux clans rivaux avec un impact négatif sur la mobilisation et les actions de synergie au niveau national.

Effets inattendus positifs

La **production de la farine nutritive infantile** à base de soja par les femmes de SCOOPS K et son utilisation par le Centre de Santé Communautaire (CSCOM) de N'Togonasso pour corriger la malnutrition infantile chez les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées ont été saluées par la communauté tout entière. Les autorités de la commune rurale de N'Togonasso et de la Région de Koutiala ont positivement apprécié cette farine nutritive qui est un **remède crédible pour corriger la malnutrition des enfants de moins cinq ans**. La farine a aidé à enlever une grosse épine du pied des autorités locales de la Région car la malnutrition est un problème de santé publique. C'est d'ailleurs ce qu'a confirmé le Président du Conseil Régional de Koutiala lors d'une rencontre dans son bureau en juin 2019 avec les équipes d'Oxfam et de SCOOPS K. Il s'est exprimé en ces termes « Je fonde tout mon espoir sur cette farine produite localement par les braves femmes de SCOOPS K pour corriger la malnutrition des enfants qui constitue un problème de santé publique dans la Région de Koutiala ». L'extension de la fourniture de la farine nutritive à base de soja à cinq (5) autres Centres de Santé Communautaires (CSCOM) pour prendre en charge le traitement de la malnutrition des enfants et des personnes âgées. Les cinq CSCOM sont Kouniana, Zanfigué, Koromo, Sorobasso, Songo-Doubakoro tous dans la Région de Koutiala.

Le projet de **lait équitable** financé à hauteur de cinquante mille (50.000) euros et piloté aujourd'hui par la Coopérative Bagan Yiriwa Ton de Kassela est une retombée concrète du programme DGD. L'acquisition de ce projet constitue un soutien inestimable pour les producteurs à cause du rôle central de la laiterie de Kassela dans l'approvisionnement des six communes du District de Bamako. Cet approvisionnement se fait à travers, l'union des sociétés coopératives transformatrices et revendeuses de lait du District de Bamako. Ce projet jouera un rôle fédérateur et synergique entre les acteurs du lait local au niveau ouest africain.

Par rapport aux effets [4] avec Rokia Traoré, [7] avec Maïmouna Konaré ; [25] avec Amy GOITA et [26] avec Salimata GOITA; les changements liés à leur **promotion et ascension sociale** et professionnelle résultent de leur **participation au processus GAL** qui les a formé et renforcé leur donnant ainsi plus de capacités et de confiance en soi pour obtenir ces changements positifs. Quant à l'effet [39], il est le résultat du travail de formation et de renforcement de capacités des relais paysans en agro- écologie paysanne soutenue par le programme.

On notera par ailleurs que pour les effets inattendus **jugés très importants** on a relevé les caractéristiques suivantes :

- Les premières fois que des femmes sont élue à des postes à responsabilité [4,7]
- Des initiatives : l'appropriation de farines de soja par les centres de santé communautaire pour lutter contre la malnutrition [20]
- L'innovation commerciale pour la vente de produits maraichers sans intermédiaires entre les consommateurs et les producteurs [38]
- Un protocole d'accord pour l'octroi de terres à des femmes leader, à leur demande, pour 5 ans renouvelables et sans redevance à payer [23].

5.3. Justice de genre : Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ?

L'analyse des effets a montré qu'ils contribuent tous (100%), bien qu'à des degrés divers, à une ou plusieurs dimensions de la justice de genre : le renforcement des capacités des femmes, des changements de représentations ou de pratiques, le renforcement du pouvoir d'influence des femmes, le renforcement de leur pouvoir de décision, le renforcement de leur pouvoir économique, et changements structurels (lois, règles, cadres…) favorables aux femmes.

Encadré 5 – Effets organisés par contribution à la justice de genre

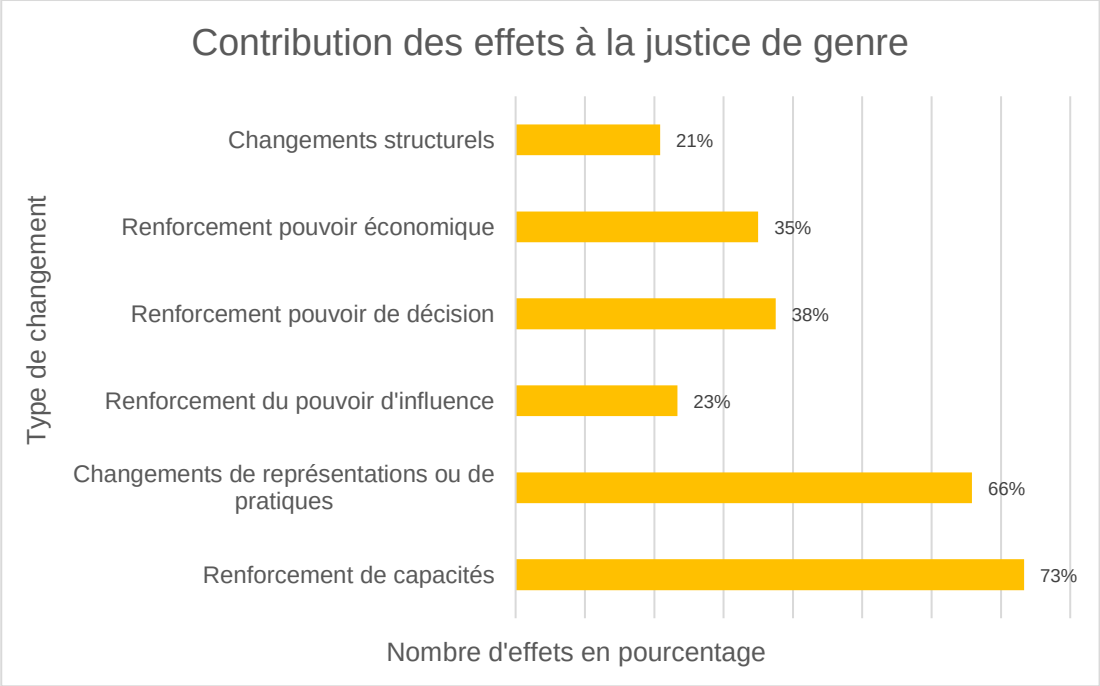

Parmi ces effets qui contribuent à une ou plusieurs dimensions de la justice de genre, 73 % ont une dimension de renforcement de capacités, 21% témoignent d'un changement structurel. Les changements les plus significatifs se constatent au niveau du renforcement de capacités et des changements de représentations sociales ou de pratiques au niveau organisationnel. Ce qui est assez similaire aux conclusions des autres processus d' Actions, Apprentissage sur le Genre (AAG).

Pour affiner l'analyse, différents niveaux de changement ont également été introduits : le niveau individuel, le niveau communautaire, le niveau des organisations et le niveau étatique (cf.encadré 6). Le niveau communautaire est jugé très important car il permet d'avoir un ancrage et une diffusion plus grande des changements. En relation avec une nouvelle stratégie d'action : les équipes de changement communautaire.

Les changements structurels sont moins élevés mais leur importance est jugée extrêmement importante, particulièrement lorsqu'on parle de changements au niveau de l'État malien.

Encadré 6 – Effets organisés par type et niveaux de changements

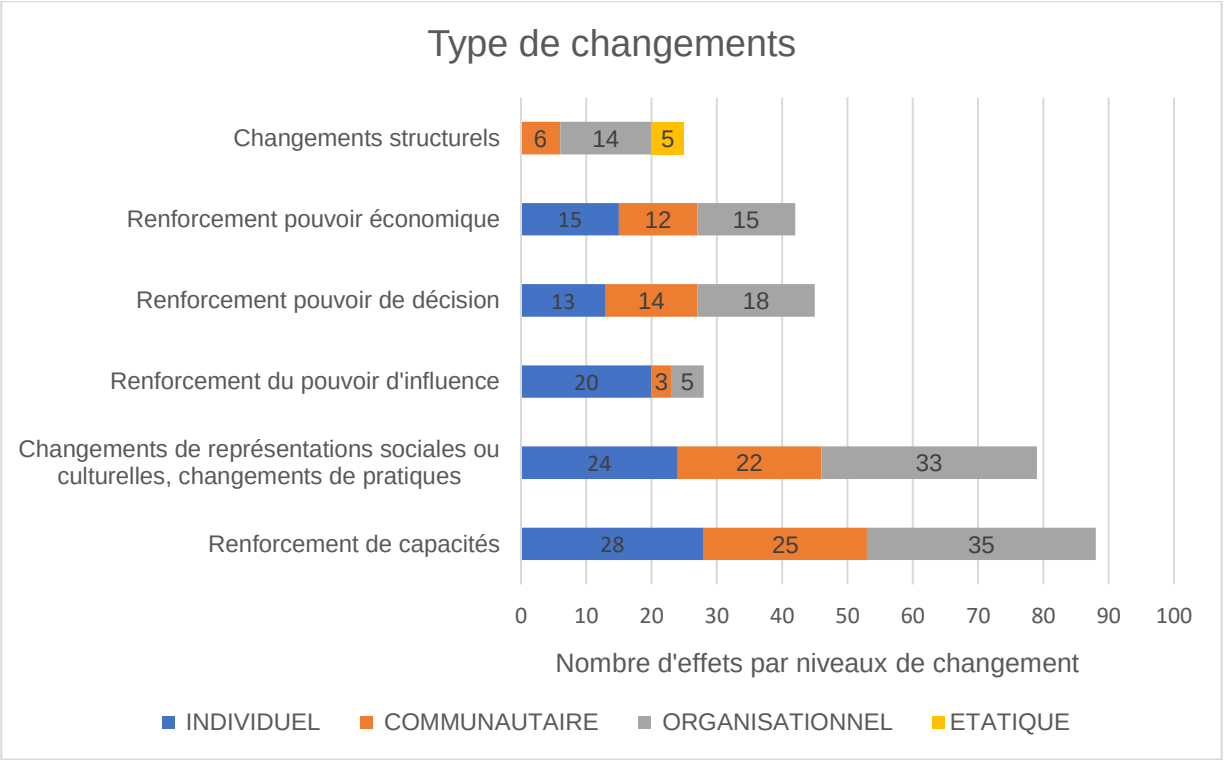

L'utilisation de la méthodologie AAG ou GAL et le cycle de formation des facilitateurs et facilitatrices d'Oxfam et d'organisations locales en approches et outils qui induisent des changements dans les rapports de pouvoir et l'égalité de genre, un plan pour développer un document référentiel des approches et exercices de facilitation en genre à l'intention des personnes facilitatrices formées au Mali et au Burkina Faso a été élaboré et approuvé par les équipes d'Oxfam et de Gender@Work. Ces outils ont permis une bonne analyse et un bon apprentissage sur les relations homme-femmes. L'ensemble des participants et participantes continuent à exprimer leur satisfaction avec cette méthodologie qui emploie sketchs, dessins et discussions de groupe en bambara. Avec une compréhension approfondie des défis au sein des familles, des organisations, des communautés, les participants et participantes sont partis plus confiants dans leur propres capacités à effectuer des changements dans les rapports homme-femme à tous les niveaux.

Ces actions ont produit des changements concrets :

La confiance vis-à-vis des femmes renforcée : l'adhésion des maris, des chefs d'exploitations familiales agricoles et des autorités villageoises, communales et régionales a été une étape difficile mais chèrement acquise par les femmes. Cette adhésion constitue une évidence et une grande source de motivation supplémentaire pour les femmes. Elle se matérialise par la participation des femmes à la prise de décisions dans les familles, par l'estime que les maris manifestent à l'endroit de leurs femmes.

L'accès aux facteurs de productions augmente : suite aux actions de plaidoyer et d'influence des autorités tant au niveau local que national, les femmes ont accédé à des facteurs de production principalement la terre. C'est le cas par exemple des femmes de SCOOPS K qui ont obtenu des autorités locales 55 parcelles inscrites dans une convention signée par les différentes parties prenantes. Cet engagement par écrit des autorités de N'Togonasso constitue une première en matière d'accès des femmes à la terre, principal facteur de production. En plus, le programme DGD a doté les femmes d'équipements de travail tel que les séchoirs solaires, les séchoirs à gaz, la moto tricycle pour leurs activités agricoles.

L'autonomisation des femmes acquise : elle est l'un des plus grands points positifs du programme DGD en matière de justice de genre, de complémentarité entre les hommes et les femmes. Cette

autonomisation s'analyse sur plusieurs plans de la vie des femmes dans les exploitations familiales agricoles, dans les organisations et dans les communautés.

- L'autonomisation socio-politique : le travail dans les chaines de valeur a libéré les femmes de l'emprise des maris, des familles, des communautés, renforcé leur participation à la prise de décisions dans les familles et dans les communautés. Les maris leurs accordent plus de temps et d'espace d'échanges sur la vie dans les familles, dans les communautés. Ce qui a renforcé l'estime des maris vis-à-vis de leurs femmes et l'harmonie dans les familles gage d'une bonne éducation des enfants. Les femmes s'expriment avec plus de confiance et les hommes font preuve d'habiletés d'écoute active.
- L'autonomisation financière et économique : les activités de chaines de valeur ont offert aux femmes des sources de revenus leurs permettant d'avoir des revenus financiers propres à elles, qu'elles peuvent contrôler et gérer pour satisfaire leurs propres besoins, ceux de leurs enfants et de leurs communautés. Ce qui leur procure un pouvoir financier et économique assurant leur émancipation et leur autonomie financière vis-à-vis des maris et des exploitations familiales.
- L'autonomisation intellectuelle : le renforcement de capacités à travers l'alphabétisation en langue nationale bamanankan a permis aux femmes des organisations partenaires particulièrement celles de SEXAGON, de SCOOPS K, de AOPP et de FERLAIT et de leurs groupes de base savent lire et écrire leurs noms, leurs numéros de téléphone, de tenir la petite comptabilité de leurs activités de chaine de valeurs. En plus, suite aux formations reçues, 30% de ces femmes sont capables de s'exprimer sur les politiques et lois nationales agricoles à savoir la Loi Foncière Agricole (LFA), le Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA), la Politique de Développement Agricole (PDA).

5.4. Durabilité : les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi?

Conformément aux critères introduits dans le programme, les effets ont été catégorisés en fonction de 5 dimensions de durabilité :

- Technique: renforcement de capacités, GAL, stratégies…
- Financière: gestion, entreprenariat, ressources économiques
- Sociale: représentations collectives, collaborations
- Environnementale: Consommation et production durable, circuits courts, résilience…
- Institutionnelle : changements structurels, cadres, règles, lois…

Encadré 7 – Effets organisés par dimension de durabilité

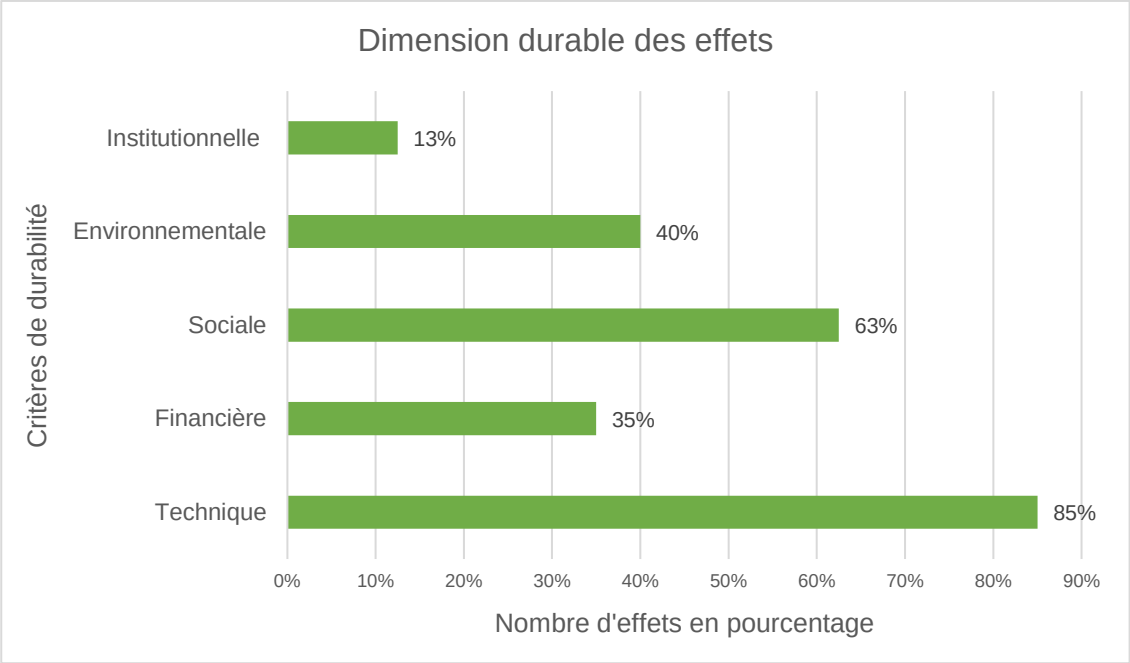

Tous les effets ont une ou plusieurs dimensions durables, la moins représentée étant la durabilité institutionnelle (13%), les plus représentées étant la durabilité sociale (63%) et la durabilité technique (85%), ce qui est en ligne avec les dimensions du programme de renforcement des capacités et de l'autonomie des organisations.

L'analyse des effets montre par ailleurs que le programme a effectivement contribué à la durabilité environnementale.

Encadré 8 – Effets organisés par durabilité et par acteurs sociaux

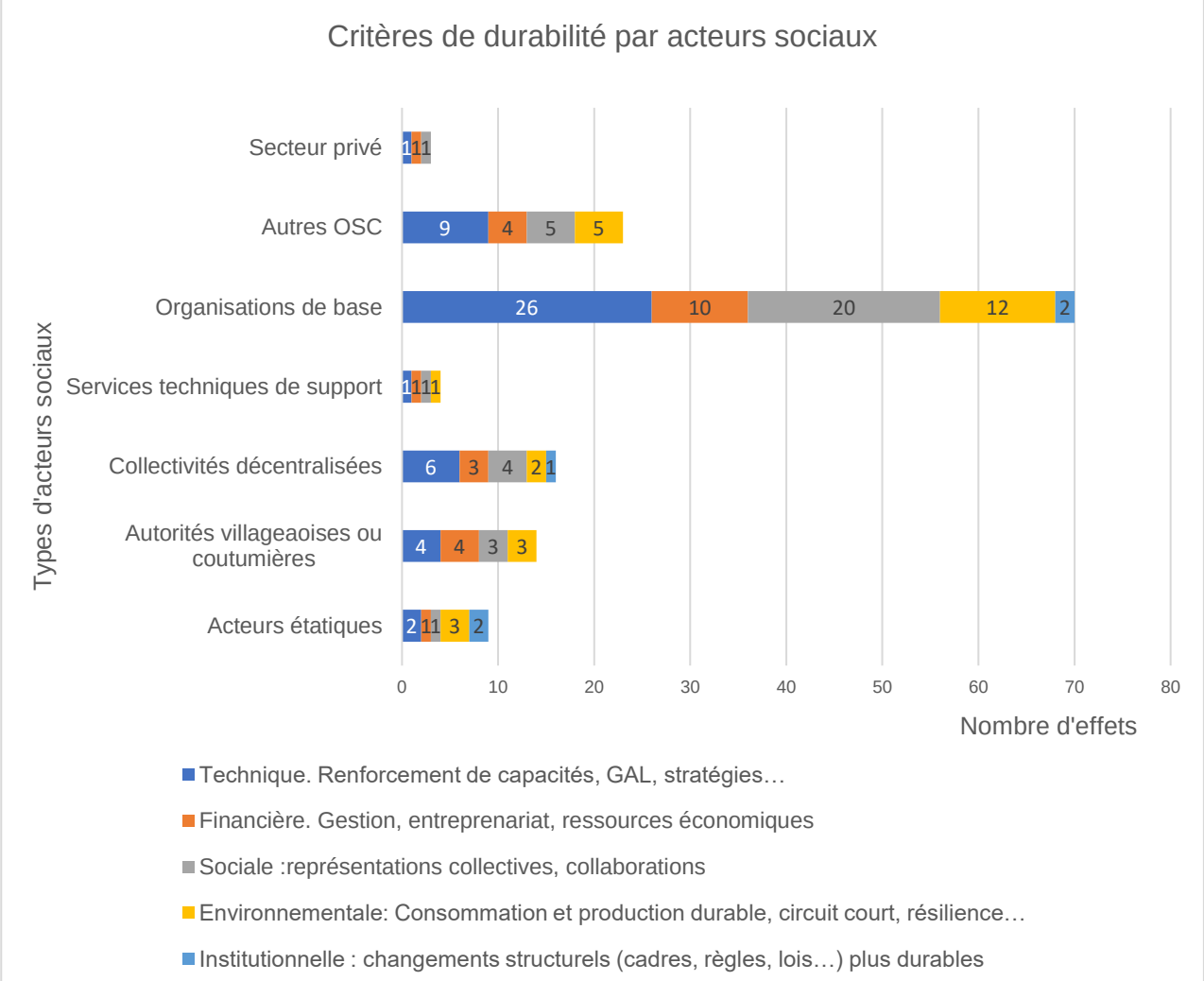

Les différents critères de durabilité sont équilibrés chez tous les acteurs sociaux, les collectivités décentralisées, les autorités coutumières et les acteurs étatiques étant jugés très importants car ils assurent la pérennité et la maîtrise d'ouvrage des actions de développement intégrant ces dimensions durables.

Durabilité sociale : la formation et le renforcement de capacités des membres des organisations partenaires ont contribué à améliorer et **renforcer les relations sociales et la communication entre les autorités locales, les communautés et les membres des organisations communautaires de base**. La CAD-Mali par exemple est toujours invitée par les maires des communes de Safo, Nosombougou, Baguinida pour prendre part aux rencontres de planification et de bilan. Son intervention dans ces communes sur la problématique de l'accès des petits producteurs.rices au foncier et aux autres ressources naturelles a permis de développer une relation de confiance entre elle et les autorités de ces communes. La SCOOPS K a développé une relation de confiance avec les autorités communales et régionales de Koutiala, grâce notamment à sa forte contribution pour corriger la malnutrition chronique et la fourniture de farine infantile. La CNOP est reconnue d'utilité publique. L'AOPP fait partie comme la CNOP, des cadres d'échange et de dialogue politique (Comité de Pilotage du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA) avec le ministère de l'Agriculture. La CAD-Mali, l'AOPP et la CNOP sont membres de la CMAT (Convergence Malienne contre l'Accaparement des terres) qui mènent de grosses actions de mobilisation contre les accaparements des terres agricoles des communautés. La FERLAIT est

membre de la FENALAIT, une des principales fédérations membres engagées dans la campagne « Mon lait est local ». Le SEXAGON est un acteur central de la PNPR (plateforme nationale des producteurs de riz) du Mali, porteuse de l'interprofession riz et dispose de 15000 membres actifs.

Les actions de formation et de renforcement du pouvoir d'agir des groupes de base se poursuivent en cascade. En cinq ans, (4958) personnes des groupes les plus vulnérables ont été formées sur les cadres légaux et les principales politiques et lois nationales qui les concernent, renforçant les bases futures d'une société civile informée, consciente de ses droits et mieux outillée pour les défendre. Les hommes et les femmes avec lesquels le programme a travaillé directement sont également au centre des espaces de dialogue politique accompagnés par la CAD-Mali.

Durabilité institutionnelle : Les organisations partenaires ont mis en œuvre des actions d'autonomisation à travers l'exécution de **plans d'actions de renforcement de capacités institutionnelle et organisationnelle et de plans de campagne et de stratégie de plaidoyer/influence**. C'est ainsi que :

1. les rencontres statutaires du secrétariat national de la CAD-Mali ont été soutenues et ses membres formés.
2. l'AOPP a réalisé la capitalisation des expériences de sa commission céréales et produit un document de capitalisation qui sert d'outil de plaidoyer et de valorisation de ses expériences en matière de maîtrise de l'approche chaine de valeur céréales.
3. SCOOPS K a bien exécuté son Manuel de Procédures de Gestion administrative et financière ; a développé et mis en œuvre son plan d'affaires ; a actualisé son plan stratégique pluriannuel et mis en place son centre multifonctionnel au siège à Koutiala. Le Centre abrite désormais toutes les activités de conditionnement des produits à base de soumbala et un point de vente de ces produits a été implanté dans la ville de Koutiala.
4. FERLAIT a tenu sa rencontre statutaire des membres de son Conseil d'Administration et met en application son Plan Stratégique, à travers le renforcement de l'accès de ses membres à l'aliment bétail, au petit équipement de production et de transformation du lait et aux semences d'insémination artificielle subventionnées. Une plateforme digitale de partage des informations renforçant la visibilité de l'organisation a été réalisée et les membres ont été formés pour son animation.
5. Le SEXAGON a poursuivi la tenue correcte de ses instances, les réunions du Bureau Exécutif avec la participation des délégués des sections chargés de la restitution des conclusions et recommandations au niveau des comités paritaires ; les réunions du Secrétariat permanent pour contribuer à enrichir les contenus des termes de références des activités de la coordination technique.
6. Oxfam a participé et accompagné l'organisation des ateliers annuels 2021 d'évaluation du plan de Renforcement de Capacités des partenaires CAD-Mali, SCOOPS K, SEXAGON et FERLAIT. CNOP et AOPP pour des raisons d'indisponibilité de leurs membres, n'ont pas été évaluées pour cette dernière année de programme.

Durabilité financière et économique : Du point de vue durabilité financière et économique, le programme DGD a assuré une autonomisation des femmes impliquées dans les chaines de valeur soja et lait local en leur offrant des sources concrètes de revenus basées sur la commercialisation des produits agroalimentaires à base de soja et de lait local.

Durabilité environnementale : Le **renforcement des capacités de résilience des agriculteurs de petite échelle et des exploitations familiales agricoles** a été une action continue des organisations partenaires du programme DGD 2017-2021. La CNOP a mis en place un Centre International de Formation en Agroécologie paysanne à Sélingué au Mali. Depuis cinq ans la CNOP

forme dans ce centre des relais paysans qui sont des petits paysans en agroécologie paysanne membres des organisations faitières et des groupes de base. Ces relais paysans pratiquent les techniques agroécologiques dans leurs champs et assurent la durabilité de leurs systèmes de production et renforcent leurs capacités de résilience face aux effets néfastes du changement climatique. Le SEXAGON a réalisé des messages de sensibilisation et d'information à l'endroit des producteurs de la zone Office du Niger à travers les radios et rencontres par rapport à la pratique du système de riziculture intensive, l'utilisation du compost, l'utilisation des techniques de conservation et de production d'échalote et sur l'organisation de l'entretien des réseaux tertiaires d'irrigation. La CAD-Mali a poursuivi les actions de sensibilisation sur les pratiques agroécologiques, la bonne gestion des ressources naturelles et la lutte contre la coupe abusive de bois, ou la recherche de synergie pour la protection de l'environnement lors de l'Espace citoyen tenu en février à Ségou. La FERLAIT a doté les centres de collecte de lait de Deh, Bougouni et Koutiala en semences de cultures fourragères (Muguna et Brachiaria) pour la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'AOPP a réalisé des activités dans le cercle de Kolokani, village de Kendo. Suite à des débats sur l'agroécologie et le changement climatique lors d'une assemblée villageoise, certains chefs de village et conseillers communaux ont décidé de se réunir avec les autres villages voisins pour créer un comité inter villageois de gestion des ressources naturelles. Ils ont appuyé la mise en place des groupements de jeunes âgés de 18 à 40 ans, hommes et femmes, pour travailler sur la problématique environnementale afin des relais villageois.

Oxfam au Mali en collaboration avec les partenaires, a tenu en 2020 et en 2021 deux importants ateliers de formation des partenaires sur les changements climatiques et l'agroécologie paysanne suivi de visites terrain dans la ferme agroécologique de Benkadi Bugu dans la région de Ségou. Ce qui a permis de créer un pool de relais paysans et de **militants engagés pour l'agroécologie paysanne** au niveau des OP et OSC touchées par le programme. La ferme de Benkadi Bugu, installée sur une superficie de 10 ha, constitue un véritable exemple de concrétisation des techniques agroécologiques paysannes et un champ-école partenaire pour le prochain programme DGD 2022-2026. Sa visite a été l'opportunité pour les partenaires de lier la théorie à la pratique et d'apprendre sur les meilleures techniques de fabrication du compost liquide et solide, la meilleure approche écologique de préparation de l'aliment pour la volaille et les semences écologiques pour la sauvegarde de la biodiversité.

6. Apprentissages et Recommandations

6.1. Apprentissages

- L'alphabétisation des femmes rurales en langue nationale bamanankan est primordiale pour une meilleure appropriation de l'approche récolte des effets ;
- L'approche de récolte des effets nécessite un renforcement continu des capacités des acteurs et une approche continue d'évaluation de l'impact des activités, ces orientations ont été fournies au programme DGD 2022-2026 et aux autres programmes d'Oxfam au Mali ;
- La méthodologie de récolte des effets est un outil innovant d'évaluation et fortement participatif axé sur l'utilisation des informations générées par l'évaluation :
    - Elle recueille les preuves de ce qui a été réellement réalisé, formule et vérifie comment le projet ou l'intervention a contribué au changement.
    - Elle a un fort potentiel dans les échanges, le partage d'expériences entre divers partenaires de cas similaires ont permis d'enrichir les idées novatrices pour des nouvelles perspectives,
    - Elle renforce les capacités des organisations partenaires en outils et approche d'évaluation de projets.
    - L'exercice de récolte des effets avec une diversité d'acteurs d'évaluation interne sur base d'une approche participative et interactive
- Les équipes DGD d'Oxfam Mali et Oxfam Solidarité Belgique ont été renforcés en approche participative d'évaluation d'impact de projet/programme avec les partenaires.

6.2. Recommandations

- Grâce au cadre MEAL, mieux capitaliser et partager les acquis du programme au niveau local et national, tout au long des cinq ans;
- Mettre à l'échelle les expériences pilotes développées sur la production de la farine nutritive à base de soja et sur la marque de commercialisation du lait équitable avec la mise en place d'une charte qualité;
- Investir dans l'accès à l'électricité pour mieux renforcer le maillon transformation des produits agroalimentaires à base de soja ;
- Poursuive et élargir à d'autres acteur.trice.s le renforcement des capacités des femmes et des jeunes;
- Renforcer les capacités de résilience des producteur.trice.s à petite échelle et des communautés locales en intégrant des techniques de l'agroécologie paysanne dans les systèmes de production et d'adaptation face aux effets néfastes du changement climatique ;
- Impliquer plus d'organisations de femmes et de jeunes dans les chaines de valeur soja, lait et riz afin de renforcer leurs revenus et d'élargir l'accès aux opportunités économiques,
- Établir des contrats de partenariat et de collaboration avec les supermarchés, les fournisseurs d'intrants, les boutiques de vente de denrées alimentaires, les restaurants, les opérateurs économiques intéressés à investir dans les chaines de valeur lait, soja ;
- Soutenir la promotion des femmes rurales, le leadership des femmes rurales dans les chaines de valeur soja et lait local dans les régions d'intervention et au Mali.
- Élargir la mise en place des équipes de changement pour plus de transformation des relations hommes-femmes au niveau des exploitations familiales agricoles, des organisations paysannes et au niveau communautaire.

7. ANNEXES

1. Les déclarations d'effets
2. Plan d'évaluation
3. Liste des corroborateurs
4. Liste des participants à l'atelier de récolte des effets

Annexe 1

Déclaration d'effets

N°	Partenaire	Description de l'EFFET	Importance de l'EFFET	Contribution d'OXFAM au MALI	Documentation
1	**CAD- MALI**	Les 14, 16 et 17 mars 2020, 14 candidat.e.s aux élections législatives des cercles de Kati et 17 candidat.e.s de Kolokani ont signé le manifeste des organisations paysannes et ont déclaré que cette signature les oblige désormais à être redevables vis-à-vis de leurs électeurs.	C'est la première fois qu'un groupe de députés signe un tel accord de positionnement. Auparavant, les projets de société n'étaient pas forcément cohérents et n'intégraient pas les préoccupations des communautés. C'est une grande évolution dans l'exercice de la démocratie et du contrôle citoyen. L'événement s'est propagé : certains partis politiques hors de la zone d'intervention ayant appris les échos ont exprimé le besoin d'avoir le manifeste pour l'intégrer dans leur projet de société. Malheureusement, la crise post-électorale au niveau national n'a pas permis aux candidats de jouer leur fonction de député car l'Assemblée a été dissoute.	Appui financier d'Oxfam La CAD-Mali a tenu des séances publiques d'interpellation des candidats dans les deux cercles. Un manifeste des organisations paysannes a été élaboré avec l'ensemble des organisations paysannes du Mali et les alliés.	Témoignages de Nouhoum Konaté chargé de projet et Moussa Coulibaly chargé de Communication à la CAD-Mali et en présence des lecteurs et électrices Rapport CAD-Mali 2020
2	**CAD- MALI**	En 2019, le ministre de l'Agriculture a octroyé 330 tonnes d'engrais supplémentaires au titre d'intrants subventionnés par l'Etat aux paysans de 22 villages de la commune de Baguinéda.	La quantité octroyée (400 tonnes) était largement insuffisante par rapport aux besoins exprimés par les paysans. Les paysans ont amélioré la production agricole avec l'obtention de ces 330 tonnes supplémentaires.	Oxfam a fait un appui financier. La CAD-Mali a élaboré des documents (lettre adressée au ministre de l'Agriculture, aux députés de l'assemblée national,) et a invité des organes de la presse et de la télévision nationale. La collectivité a facilité les regroupements des différents villages et les organisations paysannes ; La CAD-Mali a renforcé la capacité des paysans sur leur droit d'accès aux intrants	Témoignages Rapport CAD-Mali 2019 La décision du ministre de l'Agriculture adressée à la zone de Baguinéda Temoignage de Mahamadou Diarra leader paysan et Yacouba Diarra conseiller municipal

				subventionnés et sur les techniques de plaidoyer gagnant	
3	**CAD- MALI**	Depuis 2018 les Femmes leaders des communes de Nossombougou, Nonkon, Ouolodo et Kolokani participent aux espaces d'échanges multi acteurs mis en place par la CAD-Mali pour l'accès aux moyens de production (terre, intrant Agricole etc.).	Auparavant les femmes n'avaient pas suffisamment accès aux informations et ignoraient pour la plupart leur droit d'accès aux moyens de production comme les hommes. Grâce à leur participation à ces espaces elles revendiquent leur droit et bénéficient désormais d'un accès prioritaire aux intrants agricoles. Leur avis est pris en compte par les services techniques, les autorités locales, et les leaders des organisations paysannes.	Oxfam à fait l'appui financier. Le conseil communal a fait des actions de sensibilisation auprès des chefs de village et les grandes propriétaires de terre. La CAD-Mali a fait des renforcements de capacité des femmes sur le leadership féminin et sur les politiques foncières et Agricole, elles ont aussi bénéficié des formations sur les stratégies de mobilisation sociale.	Témoignage des autorités communales et des femmes leaders des dites communes Rapport 2021 de la CAD-Mali Témoignage de Yacouba Diarra Président de la chambre locale d'Agriculturede Nossombougou ; Awa kanté membre de l'espace de dialogue et d'influence local
4	**CAD- MALI**	En janvier 2021, Rokia Traoré devient membre de la chambre locale d'agriculture de la commune de Nossombougou et relaye dans cet espace les préoccupations et besoins des femmes de sa commune.	C'est la première fois qu'une femme devient membre de ce bureau dans cette localité, Ces espaces ont pour but de faire connaître aux pouvoirs publics les problèmes et souhaits des ruraux afin de contribuer à la définition des politiques et programmes de développement rural. Dès lors, l'information sur les besoins spécifiques des femmes y est mieux relayée, et les informations du bureau sont diffusées vers les agricultrices de la commune.	La CAD-Mali a mené des actions de sensibilisation auprès des femmes et des leaders communautaires pour la participation des femmes aux prises de décisions. La CAD-Mali a organisé aussi des formations sur la Loi 052 faisant référence à la politique nationale genre du Mali.	Rapport CAD-Mali 2021 Liste des membres des bureaux de la Chambre locale d'Agriculture Témoignage des femmes rurales de Nossombougou
5	**CAD- MALI**	Le 4 Avril 2018, le décret d'application de la Loi Foncière Agricole met en place les Commissions Foncières Villageoises ou de Fraction (COFO) chargées de gérer les questions foncières au niveau local.	Auparavant, a Loi Foncière Agricole, votée en avril 2017 n'était pas appliquée par manque de décret d'application et la mauvaise gouvernance foncière persistait avec l'accaparement des terres. Dès lors, les COFO sont chargées de procéder à la conciliation des parties à un litige foncier agricole ; de contribuer à	La CAD-Mali et ses alliés (CMAT, CNOP, AOPP etc.) se sont mobilisés à travers le manifeste des organisations paysannes qui été élaboré avec l'ensemble des organisations paysannes du Mali et les alliés. Le but de ce manifeste était d'amener l'Etat à prendre le décret d'application de la Loi Foncière et Agricole (LFA).	Rapport 2019 CAD-Mali, Décret d'application Témoignages

			l'inventaire des us et coutumes en matière foncière ; de participer à l'institution du cadastre au niveau des collectivités ; de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de gestion foncière des collectivités.	En février 2019 la CAD Mali et le réseau de plaidoyer pour la sécurisation foncière ont interpellé le Ministère de l'Agriculture sur la loi foncière agricole et le Fonds National d'Appui à l'Agriculture. Cette interpellation s'est tenue face aux députes de l'Assemblée Nationale.	
6	**CAD- MALI**	Depuis 2019, le Directeur général de l'office des périmètres irrigués (OPIB) de Baguinéda fait participer les organisations paysannes constituées d'hommes et de femmes aux rencontres stratégiques pour l'élaboration des Plans de Campagne Agricole	Avant, les décisions stratégiques de l'office n'étaient pas prises avec les participations des organisations paysannes. Les décisions et les plans de campagnes étaient juste restitués aux paysans. Maintenant la participation des organisations paysannes prend en compte leurs préoccupations dans les décisions qui les concernent. Le niveau de transparence est amélioré entre les services techniques de l'OPIB et les organisations paysannes.	Appui financier d'Oxfam Mali. La CAD-Mali a renforcé les capacités des organisations paysannes sur les politiques Agricoles et foncières pour garantir leur participation active. Des actions de plaidoyer ont été effectuées par la CAD-Mali et ses alliés auprès des responsables de l'office des périmètres irrigués de Baguinéda pour la prise en compte de l'avis des paysans.	Témoignage des Organisations Paysannes, (préciser le nom du responsable et son organisation) Témoignage du conseil communal,
7	**CAD- MALI**	En 2018, Maïmouna Konaré est élue au bureau communal des jeunes de la commune de Nonkon.	Avant les filles n'occupaient aucun poste de responsabilité dans le bureau communal des jeunes : elles se contentaient des postes de services et participaient très peu aux instances de prise de décisions. C'est grâce à la mobilisation des jeunes et à leurs votes qu'elle a été élue.	Oxfam a renfrcé le CAD-Mali sur le leadership féminin à travers le processus Gender Action Learning. La CAD-Mali a organisé des séances de sensibilisation et de renforcement de capacités sur le leadership à l'endroit des jeunes filles et garçons de la commune.	Témoignages des responsables de la commune, Liste des membres du bureau de la jeunesse.
8	**FERLAIT**	Depuis 2018, le Projet d'Appui aux Filières Agropastorales (PAFA) assure la prise en charge du comptable de Ferlait.	La Ferlait dispose d'une plus grande capacité de gestion financière qui n'était pas le cas avant.	Oxfam agit en synergie avec PAFA pour renforcer les ressources financières de Ferlait	Contrats de travail Conventions de partenariat

9	**FERLAIT**	A partir de 2018, 98% des éleveurs sédentaires et transhumants de Sikasso vaccinent régulièrement leurs animaux suivant le calendrier de l'état et présentent les certificats de transhumance du bétail (bovins) aux services vétérinaires de Sikasso	La traversée des bovins est liée à la présentation du certificat de vaccination. En 2015, seuls 60% des éleveurs de la région vaccinaient régulièrement leurs bovins.	Oxfam a renforcé les capacités des membres de la Ferlait sur les politiques nationales de développement de l'élevage (formations) et la Ferlait a par la suite sensibilisé ses membres sur l'importance de la vaccination des bovins.	Carnets de vaccination Charte pastorale Rapport de Formation
10	**FERLAIT**	Depuis 2020, M. Hamidou Berthé, producteur laitier à Gongassso, cercle de Sikasso, cultive un fourrage de qualité, le Brachiaria, pour ses vaches laitières.	Grâce à ce fourrage, M. Hamidou Berthé produit désormais toute l'année 20 litres de lait (par jour ?) avec ses races locales. Avant 2020, pendant la saison sèche, M. Hamidou Berthé n'arrivait pas à produire du lait. Depuis 2020, la quantité de lait produit en toute saison est stable grâce à la production d'un fourrage de qualité disponible en toute saison. Les bovins sont maintenant sédentarisés et le coût de production du lait est allégé.	Oxfam a financé l'achat de semences fourragères de Brachiaria. La Ferlait a organisé l'achat et la distribution des semences auprès des éleveurs.	Document du PNDE Rapports de formation Facture achat semence Attestation de vente des parcelles Cahier de répartition de la coopérative Rapprt de distribution DRPIA Sikasso
11	**FERLAIT**	En 2020, 5 producteurs de lait de Gongasso pratiquent la culture fourragère.	Les animaux disposent de stocks de forages durant toute l'année. Les producteurs sont moins liés aux pâturages naturels et à l'alimentation importée	OXFAM- Mali, à travers la campagne « Mon lait est local », a soutenu les cultures fourragères. OXFAM - Mali a appuyé le renforcement de capacité des producteurs sur les techniques de production des fourrages.	Les parcelles fourragères Les stocks de fourrages Les rapports et liste présence des sessions de formation
12	**FERLAIT**	Depuis 2019 les gérants.es de la Ferlait de Sikasso contrôlent systématiquement la qualité du lait local dès sa réception au niveau des centres de collecte.	Les clients font plus confiance à la qualité des produits de la Ferlait. Les respects des normes de qualité assurent plus de crédibilité aux produits laitiers.	OXFAM-Mali a apporté son appui aux renforcements de capacités de contrôles des gérants. La Ferlait a mobilisé ses membres	Rapports et listes de présence de formation Les fiches de contrôle PV réception matériel

13	**FERLAIT**	En mars 2019, lors d'une rencontre à Bougouni, Mme Koné Djeneba Dembélé a interpellé verbalement le président du conseil d'administration de la Ferlait sur la répartition inéquitable des vaches laitières financées par le Conseil Régional de Sikasso à la ferlait de Sikasso.	Pour la première fois, un femme a osé prendre la parole en public et s'opposer aux hommes de la Ferlait afin de changer le quota des femmes dans la répartition des vaches laitières à Sikasso. Cela démontre le renforcement de la confiance des femmes et assure une meilleure prise en compte de leurs besoins dans les espaces de décision.	OXFAM Mali a financé de 2018 à 2019 la formation des facilitateurs en genre et l'équipe de changement de la Ferlait de Sikasso.	Tableau de réparation des vaches laitières PV de réception ? Rapports de formation
14	**SEXAGON**	En 2020, 106 producteurs et 23 productrices de la zone office du Niger (ON) s'expriment sur les contenus des textes qui régissent la gestion des terres.	Les producteurs formulent des revendications relatives au décret de gérance, au cahier des charges et au contrat plan. Les producteurs évitent les évictions abusives.	Avec d'appui financier et technique d'OXFAM-Mali ; le SEXAGON mobilise ses membres pour les formations sur les contenus des textes qui régissent la zone Office du Niger.	Les rapports et listes de présence des formations Les fiches d'évaluations Les contrats de prestations des consultants ; Les documents de plaidoyers
15	**SEXAGON**	Depuis janvier 2021, les femmes de l'association OYALE de Koyan koura soutiennent financièrement 5 familles vulnérables à raison de 50.00 FCFA à par famille.	Le soutien aux familles vulnérables est acte humanitaire et de solidarité . Les femmes de Oyalé participent à des actions de solidarité et permettent aux cinq familles de sortir de la précarité en assurant les besoins essentiels.	Le SEXAGON a identifié des cinq familles vulnérables. L'association OYALE de Koyan Koura a mobilisée les ressources financières pour le soutien des familles.	Les fiches d'identification des familles ; Les fiches de remises de fonds ; Le rapport financier 2021 de l'association
16	**SEXAGON**	Depuis 2021, le SEXAGON et le Groupement des Organisations Paysannes dans la zone Office du Niger (GOPON) se concertent régulièrement sur le décret de gérance des terres et de l'eau et le contrat plan en l'Office du	SEXQGON et GOPON prennent des décisions partagées relative à la défense de leurs membres face à l'Office du Niger. Ils mènent en synergie des actions de plaidoyers en faveur des exploitants agricoles.	SEXAGON et GOPON assurent la mobilisation de leurs membres OXFAM-Mali accompagne financièrement et techniquement les actions de plaidoyers sur le décret de gérance des terres et de l'eau et le contrat plan	Rapports d'activité de SEXAGON Les listes de présence des rencontres ; Les PV de réunions ; Les documents d'analyses concertés

		Niger, les paysans et l'Etat.			
17	**SEXAGON**	Depuis 2019, la comptable de SEXAGON tient correctement sa comptabilité à travers son manuel des procédures de gestion administrative et financière.	Les pièces comptables sont bien tenues ; La crédibilité est renforcée ; La qualité des rapports financiers est améliorée par rapport à la situation antérieure.	OXFAM-Mali a accompagné la réalisation d'un diagnostic institutionnel et organisationnel (DIO) qui a identifié les faiblesses en gestion administrative, financière et comptable ; SEXAGON a mobilisé ses membres pour mise en œuvre du plan de renforcement ; SEXAGON a développé des outils de gestion financière :	Rapports DIO ; Le document du plan de renforcement de capacité ; Le document du manuel des procédures de gestion administrative et financière ;
18	**SEXAGON**	Depuis 2021, les 35 élus dont 5 représentants des sept section des 12 communes, 15 représentants des autorités locales et partenaires de Niono participent aux restitutions publiques des espaces d'échange et de débat sur le code des collectivités territoriales.	Les informations relatives aux activités de SEXAGON sont mieux partagées dans les communes. Il existe un climat de confiance entre les communautés et les élus.	OXFAM-Mali accompagne financièrement et techniquement (Mission d'accompagnement et d'appui et suivi) SEXAGON SEXAGON mobilise les acteurs locaux (section, élus et partenaires) SEXAGON a créé des espaces d'échange et de débat sur le code des collectivités territoriales	Rapports de missions ; PV de rencontre : Témoignage des responsables des sections et des autorités locales
19	**SEXAGON**	En juin 2018, l'office du Niger a attribué 80h de terre rizicoles à 26 femmes du village de Diamé. L'attribution a été formalisée par une décision d'installation de la Direction Générale de l'office du Niger.	Actuellement on enregistre une augmentation de revenu des femmes toute chose qui leur permet de contribuer aux charges de la famille.	En janvier 2018 le SEXAGON a mené un plaidoyer auprès des responsables de l'office du Niger pour l'application des 15% des terres nouvellement aménagées aux femmes et aux jeunes.	Rapport de mission Document LFA (Loi Foncière Agricole)

20	**SCOOPS-K**	Depuis 2018, l'aire de santé de N'Togonasso (composé de 5 villages soit 12 910 habitants) utilise la farine nutritionnelle produite par les femmes de la SCOOPS-K pour lutter contre la Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et le suivi des EX- MAS (Malnutrition Aiguë Sévère).	L'Etat Malien et ses partenaires dotaient les CSCOM (Centre de Santé Communautaire) en nutributeurs pour lutter contre la malnutrition chez les enfants. Après un moment de rupture, la communauté s'est appropriée de la farine nutritionnelle produite par la SCOOPS-K comme aliment de substitution au nutributeur. L'utilisation de la farine nutritionnelle dans les ménages comme aliment de complément brise la chaine de la malnutrition.	La SCOOPS-K et ses partenaires (Oxfam et CSCOM de N'Togonasso) ont mis leurs efforts ensemble. Depuis 2018, l'équipe technique du CSCOM de N'Togonasso s'est engagée dans la dynamique de sensibiliser la communauté dans l'utilisation de la farine nutritionnelle dans la prévention et prise en charge des cas de Malnutrition Aiguë Modérée et le suivi des EX-MAS chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les personnes âgées vulnérables et les cas de paludisme grave	Rapports SCOOPS-K, CSCOM et Centre de Santé de Référence Koutiala Registre mouvement des intrants du CSCOM, Bordereau d'envoi de SCOOPS-K Bilan CSCOM
21	**SCOOPS-K**	Depuis février 2021, certaines familles des villages hors aire (Kaziansso, Mougouyirani, Wara, Nadiasso, Pakasso) et hors district sanitaire (Kimparana, Moribila, Kassorola, Kiffosso), viennent s'approvisionner en farine nutritionnelle au CSCOM de N'Togonasso comme aliment de complément pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les personnes âgées.	SCOOPS-K a réalisé des analyses physicochimiques et microbiologiques qui ont contribué assurer une adhésion massive des acteurs et des communautés a la farine nutritionnelle. Cette farine est accessible a un grand nombre de la population, le sachet pèse 250 g et coûte 250 Fcfa. C'est un produit local disponible et indiqué pour tous les groupes cibles.	Tournée de sensibilisation (équipe composée d'un agent de santé du CSCOM de N'Togonasso, un agent et une femme membre de la SCOOPS-K) ; La SCOOP-K a organisé en décembre 2020, un atelier de partage des résultats d'analyses des farines avec les acteurs impliqués dans la gestion des structures de santé, de l'agriculture de la société civile et des partenaires de la santé de Koutiala. La promotion de la farine au sein des CSCOM par les équipes de consultations prénatales et néonatales ; Le dépistage systématique des enfants et les femmes enceintes suivi de conseils de l'agent de santé ; La communication/commentaire entre les usagers des services de santé venant d'autres localités hors aire ; Les spots publicitaires et émissions radios dont la masse auditeur est estimée à 60 000 habitants. OXFAM-Mali a apporté un accompagnement technique et financier à la SCOOPS-K pour la réalisation des analyses et la transformation du SOJA	Rapport SCOOPS-K Rapport CSCOM Rapport de l'évaluation à mi-parcours en 2019 ; Rapports semestriel et annuel du programme DGD

22	**SCOOPS-K**	En décembre 2019, le président du conseil de cercle, le médecin chef du district sanitaire de Koutiala et le Président de la Fédération des Association de Santé Communautaire se sont engagés à soutenir la chaine de valeur soja en invitant les Directeurs Techniques responsables des CSCOM et les Présidents des Associations de Santé Communautaires à utiliser la farine nutritionnelle comme aliment de lutte contre la malnutrition dans le cercle. Les maires se sont engagés à sensibiliser leurs communautés respectives	L'aspect lutte contre la malnutrition avec les produits locaux n'étaient pas soutenue à hauteur de souhait par les autorités locales.	La SCOOPS-K a tenu un atelier de plaidoyer sur le soutien de la chaine de valeur soja à l'endroit des autorités politiques et administratives du cercle de Koutiala.	Rapport SCOOPS-K
23	**SCOOPS-K**	En avril 2017, 5 chefs de villages, 5 représentants des CPCV (Coopératives des Producteurs de Coton et Vivriers) et 5 femmes leaders de la commune de N'Togonasso, ont signé un protocole d'accord, entériné par le maire sur l'allocation de 2 ha de terre à 8 femmes de la commune.	Les conditions d'acquisitions sont à la demande des femmes et aucune redevance n'est à payer. Les terres acquises sont détenues pour une durée minimale de 5 ans renouvelables et sont de l'ordre de 0,25 à 1ha par femme.	Le vendredi 14 avril 2017, la SCOOPS-K avec l'appui financier d'Oxfam a mené un plaidoyer auprès des autorités villageoises, communale, les CPCV en présence des groupes de femmes et jeunes pour faciliter l'accès des femmes à la terre.	

24	**SCOOPS-K**	A partir de juillet 2021, 15 femmes membres de la SCOOPS-K de K-Togonasso prennent un rôle actif dans l'administration des opérations de vente et de commercialisation des produits dans l'administration de la coopérative.	Avant le programme, seulement 4 femmes de la coopérative savaient écrire et lire. Les autres n'avaient pas la capacité d'enregistrer les différentes opérations de vente et de commercialisation des produits à base de soja ni de la prise de note	6 sessions de renforcement de capacités / consolidation des acquis en alphabétisation ont été tenues par la SCOOPS-K avec l'appui financier d'Oxfam (5 sessions de 4 jours/session) et de l'ONG espagnole Mujeres en Zona de Conflicto (1 session de 3 mois).	Rapport SCOOPS-K Rapport de formation Rapport technique Témoignage Fiche d'évaluation
25	**SCOOPS-K**	Depuis 2019, Amy GOITA, trésorière de la SCOOPS-K basée à N'Togonasso, gère les dépenses de sa famille et prend des décisions sur l'allocation des frais sanitaires, de scolarisation, ainsi que des couts liés à l'exploitation familiale agricole.	Auparavant, à cause de difficultés financières, la décision, prise unilatéralement par les hommes de la famille était d'envoyer seulement les garçons à l'école en affirmant que les ressources financières n'étaient pas suffisantes pour scolariser garçons et filles. Grâce à la culture du soja, Amy a deux sources de revenus propres : la vente de la production à la coopérative et les ristournes issues de la commercialisation des produits à base de soja. Cet apport de revenus propres lui permet de prendre un rôle nouveau dans la gestion des dépenses du foyer.	La SCOOPS-K avec l'appui financier d'Oxfam a mené un plaidoyer auprès des autorités villageoises, communale, CPCV (Coopératives des Producteurs de Coton et Vivriers) en présence des groupes de femmes et jeunes pour faciliter l'accès des femmes à la terre. Ces différentes rencontres de plaidoyer ont été parachevées par une rencontre à l'échelle communale assortie d'un protocole d'accord signé par les différentes parties (5 chefs de villages, 5 représentants CPCV, 5 leaders femmes) et entériné par le Maire.	Protocole d'accord, Rapport SCOOPS-K Témoignages
26	**SCOOPS-K**	En janvier 2020, les membres du Comité de Gestion l'Association de Santé Communautaire (ASACO) de N'Togonasso ont élu Salimata GOITA, membre de la SCOOPS-K, au poste de trésorière générale.	Avant le processus GAL, les femmes membres de la SCOOPS-K ne participaient pas activement dans la prise de décisions au sein de la coopérative ou de la communauté sur des sujets qui les concernaient, elles n'avaient pas accès aux postes électifs. En élisant Salimata, les femmes ont exercé leur leadership à travers le processus électoral. Depuis, l'association connaît par ailleurs une	Formations en genre et leadership féminin et processus GAL organisées par la SCOOPS-K pour les membres de la coopérative avec l'appui financier d'Oxfam.	Rapport technique SCOOPS-K Témoignages

			gestion saine et rigoureuse et paie régulièrement les salaires et charges sociales, ce qui n'était pas le cas auparavant.		
27	**AOPP**	En 2021, l'association des femmes pasteurs de Konobougou a réalisé des mesures de protection de l'environnement (cordons pierreux, foyer amélioré, semences fourragères, plantations d'arbres).	La protection de l'environnement est essentielle pour continuer à vivre du terrain. Toutes ces mesures ont permis de dévier les eaux de pluie sur plusieurs hectares et de protéger les forêts. En outre, après avoir vu les résultats, désormais les hommes acceptent de travailler avec les femmes et qu'elles prennent la parole au cours des réunions villageoises.	OXFAM a soutenu la participation des femmes pasteurs à la session de formation sur le changement climatique et l'agroécologie paysanne L'AOPP a mis en relation les femmes pasteurs avec les paysans pratiquant le reboisement dans les champs OXFAM a formé des villageois pour servir de relais vers d'autres paysans.	Témoignages M. le Maire de la commune rurale de Konobougou 76-30-63-46 Rapport de formation Rapport de l'atelier bilan sur le processus Action Apprentissage sur le Genre (AAG)
28	**AOPP**	En mars 2021, des groupes de femmes et d'hommes du village de Kayo commune Kolongo cercle de Macina Région de Segou ont créé leur propre fond de Mutuelle de solidarité (MUSO) pour soutenir les populations les plus vulnérables.	Ce changement de mentalité contribue à l'économie familiale, solidaire, et a créé la confiance entre hommes et femmes, et a permis de repartir les charges de la famille comme la charge scolaire des enfants (fournitures scolaires) et la santé (les ordonnances) et du groupe et du village (l'entretien des forages) et l'assainissement des lieux publics par Mutuelle de solidarité (MUSO).	OXFAM a réalisé un appui technique et financier pour la mise place d'une équipe de changement de 5 personnes de l'AOPP. L'AOPP a accompagné et évalué les activités de l'équipe du changement qui anime les actions de gestion de micro-crédit dans les groupes.	Rapport du processus GAL Témoignages : samacharlotte018@gmail.com M. Sibou Keita 93-18-90-62 Mme Faty Maiga 74-37-04-41
29	**AOPP**	En 2019, Mr Sidy Mohamed Guédraogo, Mme Azèta Belem et 180 femmes de la commune de Kolongo ont construit une couveuse en banco avec une lampe tempête comme source de chaleur.	Ces productrices ont ainsi augmenté la productivité de leurs volailles de 41 bêtes par personne. Deux des cinq coopératives ont reçu 400 œufs, les trois autres coopératives 300 œufs chacune pour un départ pour la production des volailles à la base. Cette activité a favorisé le leadership des femmes du village en leur assurant une autonomie financière. Elle valorise par ailleurs la consommation d'une volaille locale et écologique.	Charlotte Sama a été formée par l'AOPP pour vulgariser cette technique locale, et à son tour elle a formé des groupes d'hommes et de femmes, dont Mr Sidy Mohamed Guédraogo, et Mme Azèta Belem dans la commune de Kolongo.	Témoignage Mr. Sidy Mohamed Guédraogo 74-12-22-18 Mme. Charlotte Sama

30	**AOPP**	Depuis 2021, les membres de l'Association Femmes Solidaires de la commune de Kolongo plantent un arbre à chaque baptême au nom du nouveau-né.	Les femmes et les hommes participent au reboisement de leur environnement face à la déforestation.	OXFAM et Charlotte Sama ont apporté un appui technique (Comment ? Date ?) . Les chefs de village et les chefs de ménage soutiennent la réalisation en apportant la main d'œuvre et la plante. L'entretien des arbres plantés (arrosage et protection contre les animaux et les enfants) est assuré par les femmes	Témoignage Mme. Charlotte Sama
31	**AOPP**	En 2020, une grande partie des consommateurs du district de Bamako consomme le lait local suite à la campagne de la coalition ''Mon lait est local''.	Ceci met en valeur toute la filière du lait local avec le développement des points de ventes.	Soutien actif, matériel technique et financier de OXFAM à toutes les étapes de la campagne.	Témoignages M. Kounady Sogoba du haut conseil des collectivités 66-72-68-18 M. Belco Moussa Barry de APESS 66-78-23-26 alidjhmaiga@gmail.com
32	**AOPP**	En 2021, dans le cercle de Macina, environ 200 femmes participent au processus d'élection des leaders communautaires des chambres régionales et locales d'agriculture.	Une grande prises de consciences des femmes a permis leur mobilisation de prendre part aux élections locales et nationales pour ces élection.	OXFAM-Mali a contribué à la formation des cinq membres de l'équipe de changement dont dans le cadre du processus Action Apprentissage sur le genre (AAG).	Rapport de processus GAL Association des Femmes Pasteures Macina 70-68-29-14
33	**CNOP**	Depuis 2019, les commissions foncières (COFO) villageoises mises en place suite au décret d'application de la Loi foncière Agricole (LFA) gèrent des conflits fonciers au niveau des communautés rurales.	Les producteurs ne se réfèrent plus aux juges pour gérer leurs conflits fonciers. Les producteurs sont entièrement responsabilisés dans la gestion des conflits.	En co-financement avec la coopération Suisse BUCO, Oxfam a accompagné la CNOP dans le plaidoyer pour l'adoption et la promulgation de la LFA ; l'adoption de son décret d'application et la mise en place des COFO. La CNOP a été responsabilisé dans la composition et le fonctionnement des COFO.	Mémorandum paysan Document de politique foncière agricole Loi foncière agricole Décret de création des commissions foncières villageoise Décret de création de l'observatoire du foncier agricole Rapport et listes de présence des sessions de renforcement de capacités
34	**CNOP**	Depuis 2019, la chargée en genre de la CNOP s'exprime en public sur les situations en lien avec le	La justice de genre est prise en compte dans toutes les activités de la CNOP et de ses faitières membres	OXFAM-Mali a facilité les renforcements de capacité de la chargé genre La CNOP a appuyé la participation de la	Rapports de formation Rapport d'activité de la chargée genre.

		genre lors des réunions du conseil d'administration, des sessions de l'assemblée générale et des sessions de formations techniques	Ce changement démontre que la chargée genre de la CNOP a gagné la confiance et estime en soi.	chargée en genre à la formation des facilitateurs en genre	
35	**CNOP**	Depuis la campagne agricole de 2021, les maraîchers de Ségou et Koulikoro utilisent les fertilisants naturels pour leur production.	Les méthodes de production agroécologique sont adoptées. La promotion de l'agriculture Bio les pratiques agro écologiques, la gestion durable des terres, l'atténuation des effets et l'adaptation aux changements climatiques, les enjeux et défis de la transition agro écologique.	OXFAM-Mali a facilité la formation des membres de la CNOP en Agriculture Ecologique et Paysanne AEP Mise à disposition par la CNOP du centre international de formation en agro écologie paysanne NYELENI	Rapports d'activités et coordination CNOP Rapport et la liste de présence de la session de formation Support de formation sur Agriculture Ecologique et Paysanne AEP
36	**CNOP**	En juin 2021, le Ministre en charge des questions foncières a formé ses équipes techniques en vue de prendre en compte les acquis de la Loi Foncière Agricole dans la loi domaniale et foncière.	L'enjeux consiste à parvenir à une harmonisation du régime foncier établi par les deux loi: la loi foncière agricole et la loi domaniale et foncière	En co-financement avec la coopération Suisse 'BUCO, Oxfam a permis au cadre multi acteurs, d'élaborer un document de plaidoyer sur la cohérence entre la loi foncière agricole et la loi domaniale et foncière. Le document de plaidoyer (harmonisation du régime foncier établi par les deux lois), élaboré a été remis officiellement aux ministres en charge de l'agriculture, des questions foncières et au président du Conseil National de la Transition. Les séances de travail avec la commission développement rural et environnement du Conseil National de Transition (CNT) et la séance d'écoute avec les membres du conseil national de la transition ont permis au cadre de mieux argumenter ses propositions d'amélioration de la loi domaniale et foncière, ce qui a amené les membres du CNT à reporter la ratification de l'ordonnance portant sur la loi domaniale et foncière à la session d'octobre 2021.	Document de plaidoyer de la mise en cohérence la loi domaniale et la loi foncière agricole

37	**CNOP**	En 2021, les points de vente de produits agro écologiques fonctionnent à Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.	Le consommateur va acheter en toute connaissance de cause, cela permet aux producteurs/productrices d'avoir des prix rémunérateurs.	Avec l'appui financier d'OXFAM, la CNOP a créé les points de vente pour la commercialisation des produits agro écologiques à Ségou, Koulikoro et le District de Bamako avec l'implication de services d'agriculture.	Rapports d'activité
38	**CNOP**	En 2021, les maraîchers de Ségou, Koulikoro et du district de Bamako écoulent mieux leur production grâce à une communication innovante basée sur la vente directe par abonnement	Les consommateurs ont accès aux produits à des prix abordables grâce à l'élimination des intermédiaires.	La CNOP et ses partenaires ont réalisés un film documentaire sur la sensibilisation des producteurs et les consommateurs par rapport à la qualité des produits agro écologiques et leur valeur nutritive.	Rapports d'activité
39	**CNOP**	En 2021, les producteurs ont un accès plus facile aux fertilisants et produits de traitements naturels à Ségou, Koulikoro et le District de Bamako.	L'existence de ces unités de production encourage l'adhésion de plusieurs producteurs dans les différentes zones d'intervention.	La CNOP a créé des unités de production des fertilisants et produits de traitements naturels dans les différentes zones d'intervention du projet avec l'appui financier d'OXFAM avec l'implication des services d'agricultures dans tout le processus	Rapports d'activité
40	**CNOP**	Depuis 2021, les membres de la plateforme nationale agroécologique se réunissent régulièrement à Bamako pour promouvoir des produits agro écologiques, atténuer les effets et s'adapter aux changements climatiques.	Le partage et l'échange d'information permet aux membres d'avoir une vision commune par rapport à l'agro écologie et mener ensemble des actions de plaidoyer.	Chaque année, la CNOP organise une rencontre annuelle de la plateforme nationale agro écologique pour l'évaluation et l'élaboration d'un plan d'action annuel et se partager les informations d'actualités et perspectives, avec le concours financier d'OXFAM	Rapports d'activité

Annexe 2 : Plan d'évaluation

Récolte des Effets

Plan d'évaluation 2021

Oxfam Belgique

Pays : Mali

Introduction

Ce modèle de conception est utilisé dans le cadre de la formation Récolte des Effets (Outcome Harvesting) pour Oxfam Belgique en avril et mai 2021. L'objectif de ce document est que les participants apprennent à développer un design d'évaluation Outcome Harvesting, tout en réalisant une première ébauche du design pour l'évaluation finale à venir.

Champ de l'évaluation

L'évaluation finale de la DGD porte sur l'ensemble des résultats et des objectifs spécifiques d'un programme, qu'ils aient été atteints ou non. En ce sens, l'objectif premier de l'évaluation finale est de rendre compte des résultats obtenus par le programme.

Les Objectifs Spécifiques définis dans le programme DGD pour les pays identifiés sont :

OS1 Burkina Faso	Promouvoir avec la participation des femmes et des jeunes un secteur agricole performant, durable et basé sur l'agriculture familiale au sein d'une économie rurale inclusive et assurer la sécurité alimentaire.
OS1 Mali	2000 paysan.ne.s impliqué.e.s dans les chaines de valeur riz, lait et soja obtiennent de l'Etat, des autorités locales et des acteurs du marché des conditions et politiques agricoles qui leurs sont favorables.
OS1 RD Congo	Augmentation des revenus agricoles pour des paysan.ne.s grâce à l'amélioration de la professionnalisation des producteurs familiaux et leurs organisations.

La DGD nous demande également d'évaluer certains des critères du CAD[3] :

- **EFFICACITÉ :** l'intervention atteint-elle ses objectifs spécifiques et résultats ?
- Un accent particulier sera mis sur la **DURABILITÉ** en lien avec les stratégies de sortie : les effets du programme sont-ils durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?

[3] Comité d'aide au développement (*CAD*) de l'*OCDE*

- **IMPACT :** le programme a-t'il eu des effets inattendus ?

Objectifs de l'évaluation

- Contrôler l'atteinte des Objectifs Spécifiques et résultats du programme pour les trois pays suivants : Burkina Faso, Mali, RD Congo.
- Disposer de nouvelles orientations pour l'amélioration et le renforcement du nouveau cycle de programme 2022-2026.
- Générer des apprentissages pour les actions futures

Méthode

La méthode utilisée dans cette évaluation est la récolte des effets (Outcome Harvesting), un outil fortement participatif axé sur l'utilisation des informations générées par l'évaluation. Il permet aux évaluateurs, aux pouvoirs subsidiants et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner un sens aux effets qu'ils ont influencés lorsque les relations de cause à effet sont inconnues ou partielles. Contrairement à certaines méthodes d'évaluation, la récolte des effets ne mesure pas le progrès vers des effets ou des objectifs prédéterminés, mais recueille plutôt des preuves de ce qui a été réalisé et travaille à rebours pour déterminer *si* et *comment* le projet ou l'intervention a contribué au changement.

L'approche de la récolte d'incidences comprend six étapes :

- Concevoir la récolte (plan d'évaluation)
- Consulter la documentation et formuler les effets provisoires
- S'engager avec les sources humaines
- Corroborer les effets
- Analyser et interpréter les effets
- Soutenir l'utilisation des résultats

Ce document de conception sera un document vivant qui sera mis à jour pendant la récolte, lorsque de nouvelles connaissances seront acquises sur le processus à suivre.

Etape 1: Utilisateurs, utilisations et questions évaluatives

Utilisateurs et utilisation

La récolte d'incidences est une approche participative fondée sur les principes de l'évaluation axée sur l'utilisation. Cela signifie que les utilisateurs sont impliqués dans la conception de l'évaluation ainsi que pendant le processus d'évaluation. Plus l'implication des utilisateurs visés est grande, et plus l'évaluateur prend le rôle de **facilitateur** dans une enquête conjointe plutôt que celui d'**expert** brandissant des instruments de mesure "objectifs", plus la qualité et la validité de l'évaluation seront grandes**.**

La première tâche de la récolte des effets est donc d'identifier les utilisateurs et leurs utilisations de l'évaluation. Les utilisateurs sont les acteurs qui prendront des mesures sur la base des résultats. Il peut y avoir plus d'acteurs intéressés par la lecture des résultats, mais il n'y en aura que quelques-uns qui utiliseront réellement les résultats pour prendre des décisions.

	UTILISATEURS				
UTILISATIONS	DGD	OIB, OiM, OiBF, OiDRC,	Partenaires		
1. Evaluer l'atteinte des OS, résultats et critères CAD du programme	X	X	X		
2. Prendre des décisions pour les prochains subsides	X		X		
3. Apprendre, améliorer les pratiques et la gestion des futurs programmes		X	X		
4. Assurer la Redevabilité sociale : Transparence dans la gestion du programme	X	X	X		
5. Améliorer la communication : Partage d'information, la visibilité	X	X	X		
6. Assurer les actions de plaidoyer en faveur des femmes et des femmes pour l'accès sécurisée a la terre à l'endroit des autorités		X	X		

Questions d'évaluation

Sur la base de l'utilisation de la récolte, les questions d'évaluatives auxquelles le processus de récolte des effets permettra de répondre sont identifiées. L'évaluateur analysera et interprétera l'information recueillie par le biais de la récolte des effets afin de répondre à ces questions. Il est donc crucial de formuler les questions avec précision. L'idée n'est pas d'avoir une longue liste de questions, mais d'avoir une ou quelques questions bien formulées. Les changements apportés à ces questions pourraient entraîner des changements dans le processus d'évaluation plus large.

Questions d'évaluation générales
1. Dans quelle mesure le programme a-t-il atteint les objectifs et résultats et les produits prévus dans le programme ? 2. Quels types d'effets inattendus sont produits par le programme ? 3. Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ? 4. Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ? 5. Quels sont les principaux enseignements et recommandations pour les programmes futurs ?
Questions d'évaluation spécifiques (max. 2)
1. Dans quelles mesures la durabilité des actions du programmes est assurée par les femmes et les jeunes impliqués ?

2. Quel a été l'impact du programme sur la chaine de valeur lait local ?
3. Quel a été l'impact du programme sur l'autonomisation et l'amélioration des revenus des femmes et des jeunes impliqués dans les 3 chaines de valeur (lait, riz soja) ?

Etape 2: Révision de la documentation

Quelles sources documentaires allez-vous utiliser pour une première ébauche d'effets	
	Rapports périodiques
	Rapport Evaluation mi-parcours
	Documents de témoignages
	Documents audio-visuels

Etape 3: S'engager avec les sources

Les données, les déclarations d'effet, seront collectées en word/excel et stockées dans Oxfam Box.

Dans le tableau ci-dessous, veuillez être aussi précis que possible en indiquant si possible les noms et/ou les fonctions des personnes concernées.

Qui décrira les effets ?	- Abdoulaye Coulibaly, Maimouna Traore (SCOOPS-K) - Mamadou Coulibaly, Amadou Traore, Ousmane Kouyate (Sexagon) - Zoumana Kanta, Aminata Dembele (CNOP) - Boubacar Mangara, Henri Coulibaly, Soumaila Guindo (AOPP) - Nouhoum Konate, Souleymane Dembele (CAD Mali) - Seydou Berthe, Hamidou Berthe (FERLAIT) - Aladji Maiga, Kadidiatou Barry, Belco Barry (Lait local) - Moctar Coulibaly, Mamadou Ballo (Oxfam) - Rex (Gender at work)
Qui seront les récolteurs qui encadreront les sources pour décrire les effets ?	Equipe Oxfam au Mali : Moctar Coulibaly, Mamadou Ballo, Cheick O Toure, Lalaicha Maiga Appui : Cécile Imberechts (Oxfam Solidarité Belgique et Conny Hoitink consultante

Comment allez-vous récolter les effets ? (p.ex. atelier, interview, e-mail...)	Ateliers, Interview Semi Structurées, focus group (ISS)

Etape 4: Corroboration

L'objectif principal de la corroboration des effets récoltés doit être identifié. Il s'agit soit de renforcer la crédibilité des effets, soit d'approfondir les connaissances sur les effets récoltés et éventuellement d'ajouter de nouveaux effets, soit une combinaison des deux. La corroboration est effectuée en vérifiant l'exactitude des déclarations d'effets auprès de quelques personnes, indépendantes de la mise en œuvre du projet, mais qui en ont une bonne connaissance.

Que l'est le principal objectif de la corroboration ?	Redevabilité envers la DGD (regard externe, transparence, objectivité)
Qui décidera des effets à corroborer ? *(si le renforcement de la crédibilité est une raison importante de la corroboration, l'indépendance de la personne qui en décide devient importante).*	Oxfam Mali
Combien d'effets seront corroborés ?	• 20% des déclarations d'effets seront corroborées par pays/région • Au moins deux effets portant sur la durabilité • Au moins un effet portant sur un effet inattendu
Critères de sélection des effets Quels critères utiliserez-vous pour décider des effets qui seront corroborés ?	• Les effets les plus importants, notamment à la lumière l'efficacité, de la durabilité et de la transformation des dynamiques de genre. • Les contributions les plus élevées. • Ceux sur lesquels nous avons un doute. • Ceux sur lesquels nous voulons en savoir plus.
Combien de corroborateurs allez-vous contacter par effet ?	Effet 1 : Maire de la commune, le Chef de village de N'Togonassao, Lanceni Goita, Le président du Conseil de Cercle, Directeur Technique CSCOM (DTC) de N'Togonasso

Etape 5: Analyse et interprétation

Qui analysera et interprétera les effets ?	Suggestion : • 1 jour d'analyse dans l'atelier de récolte avec les partenaires.

	• Le bureau pays finalise l'analyse et rédige un projet de rapport. • Échanges P2P (OBE-OIC) pour l'analyse transversale et analyse des données

Quelles catégories seront utilisées par tous les pays pour classer les effets ?	• **Contribution aux OS et R du programme**
	• **Types d'acteurs sociaux**
	  ○ Acteurs étatiques
	  ○ Collectivités décentralisées
	  ○ Services techniques de support
	  ○ Org femmes / Org jeunes / Org. Paysan.nes / mouvement sociaux/ Producteurs = Organisations de base
	  ○ Tranformateurs/Distributeurs/ Secteur privé
	  ○ OSC
	• **Importance de la contribution**
	• **Transformation des rapports de genre**
	• **Critères de durabilité**
	  ○ Sociale (contrat social, collaborations)
	  ○ Économique
	  ○ Organisationnelle/ Institutionnelle
	  ○ Environnementale
	• **Transformation des rapports de genre**

Quelles catégories spécifiques par pays ?	Mêmes critères que pour efficacité et durabilité (également en relation avec genre)

Etape 6: Utilisation des résultats

Quand la réflexion sur les résultats ou les conclusions aura-t-elle lieu ?	Dans la foulée de la rédaction du rapport final
Quand les décisions seront-elles prises sur la base des résultats de l'évaluation ?	Lors de la rédaction de la *réponse managériale* pour la DGD
Une autre communication est-elle prévue (ex. partage avec d'autres acteurs, avec les bénéficiaires…)	Vers collectivités et Etat malien (Rapport DGD) Eventuellement communication spécifique lors des ateliers de lancement du nouveau programme

Annexe 3 : liste des corroborateurs

Partenaires identifiés	Nom et Prénoms	Contacts tél
DTC N'Togonasso	TRAORE Hamadoun	79 20 22 92
Conseil communal de N'Togonasso	GOITA Arouna	78 47 83 33
Conseil de cercle de Koutiala	TRAORE Tomegue	76 70 49 99
Conseil communal de Baguineda	DIARRA Yacouba	7697456
Conseil communal Nosombougou	COULIBALY Siaka	73 35 73 57
Maire de la commune rurale de Konobougou	Aboubacar Sidiki DJENEPO	76-30-63-46
Direction régionale Famille et Enfant Ségou	MAIGA Fatoumata	83 55 14 47
RBM	Cheik A. BOUARE	79 16 80 29
Conseil regional Sikasso	BAMBA Yaya	75 99 41 83
DNPIA	Dr DEMBELE Kalifa	66 00 74 71
Issalane net	Jean P. KEITA	92 20 85 56
DNPIA	Dr DEMBELE Kalifa	

Annexe 4

Liste de présence « Atelier de Récolte des Effets tenu à Bamako Programme DGD17-21 »

	Prénom	Nom	SEXE	Organisation/Fonction	Zone	No de tél	Email
1	Aminata	DEMBELE	F	Chargé Genre CNOP	BAMAKO	76288150	mimidembele@yahoo.fr,
2	Ibrahim	TOGO	M	Chef service ADR	Ségou		Ibrahimtogo35@gmail.com,
3	Soumana	KANTA	M	Coordinateur technique CNOP	BAMAKO	76380878	
4	Djénéba	DEMBELE	F	Ferlait Sikasso	Kolondieba	75871501	
5	Ramata	DIAKITE	F	Femme Passeure	Baraouli	72547167	
6	Modibo	TRAORE	M	Ferlait Sikasso secrétaire au crédit	SIKASSO	76053411	
7	Hamidou	BERTHE	M	Ferlait S. Administration	SIKASSO	79013666	Berthamidou86@gmail.com,
8	Ibrahim	FOMBA	M	Chef de division filière production animale	SIKASSO	73459381	breafomba@gmail.com,
9	Baba	DIABATE	M	CSE conseil Régional	SIKASSO	76056129	babadiabate@yahoo.fr,
10	Seydou	BERTHE	M	Coordinateur Ferlait	SIKASSO	66819162	bertheseydou@yahoo.fr ferlait.sikasso@gmail.com
11	Tomegué	TRAORE	M	2ème Vise président conseil de cercle	KOUTIALA	76704999	
12	Abdoulaye	COULIBALY	M	Coordinateur Scoops K	KOUTIALA	76450814	
13	Maimouna	TRAORE	F	Président Scooks k	N'Togonasso	71001473	
14	Arouna	GOITA	M	2ème adjoint au Maire	N'Togonasso	78478333	
15	Hamadoun	TRAORE	M	Directeur technique CSCOM	N'Togonasso	79202292	
16	Siaka	COULIBALY	M	Administrateur Financier Scoops K	KOUTIALA	79671776	
17	Charlotte Z	SAMA	M	AOPP	Kolongo	79110700	
18	MAMA	BALLO	M	Association des Femmes Passeurs	MACINA	61535349	

19	Alidji	MAIGA	M	REDECOMA	BAMAKO	76212483	
20	Aminata A	BARRY	F	APESS	BAMAKO		
21	Mariam	TRAORE	F	Association des Femmes Passeurs	Konobougou	92408125	
22	Fatoumata	COULIBALY	F	Association des Femmes Passeurs	CIZANA GARE	95535736	
23	Moussa	TRAORE	M	2ème vice-présidente Conseil Régional	Niono	75195602	
24	Sekou Ibrahim	BARRY	M	D7 Niono	NIONO	76075363	
25	Maimouna	COULIBALY	F	SEXAGON	NIONO	76075363	
26	Mamadou	COULIBALY	M	SEXAGON	NIONO	82048468	
27	Mamadou B	DIAYE	M	CSASP Conseil régional	SEGOU	66851115	Ndiayebass200@yahoo.fr,
28	Mahamadoun	COULIBALY	M	SEXAGON	NIONO	74463673	
29	Ibrahim	KONE	M	Responsable SE du secteur de l'Agriculture	NIONO	74044654	
30	Mahamadou A	DIARRA	M	ESPACE	BAGUINEDA	76900395	
31	Félicité	KEITA	F	CAD-MALI	BAMAKO	76901860	
32	Chaka	COULIBALY	M	Maire	Nossombougou	73357357	
33	Famoussa	KONE	M	Maire	NONKON	73032420	
34	Fanoumou Almamy	MAGASSOUBA	M	Meal Officer Oxfam	BAMAKO	69794255	fmagassouba@oxfam.org.uk,
35	Yacouba	DIARRA	M	Maire	BAGUINEDA	76497456	
36	Jean Pière	KEITA	M	Issalanet	BAMAKO	92208556	
37	Nouhoum	KONATE	M	Chargé de projet CAD-Mali	BAMAKO	76265018	
38	Mamadou	BALLO	M	CP / OXFAM	BAMAKO	98155731	
39	Moctar	COULIBALY	M	PM/ OXFAM	BAMAKO	76236994	